

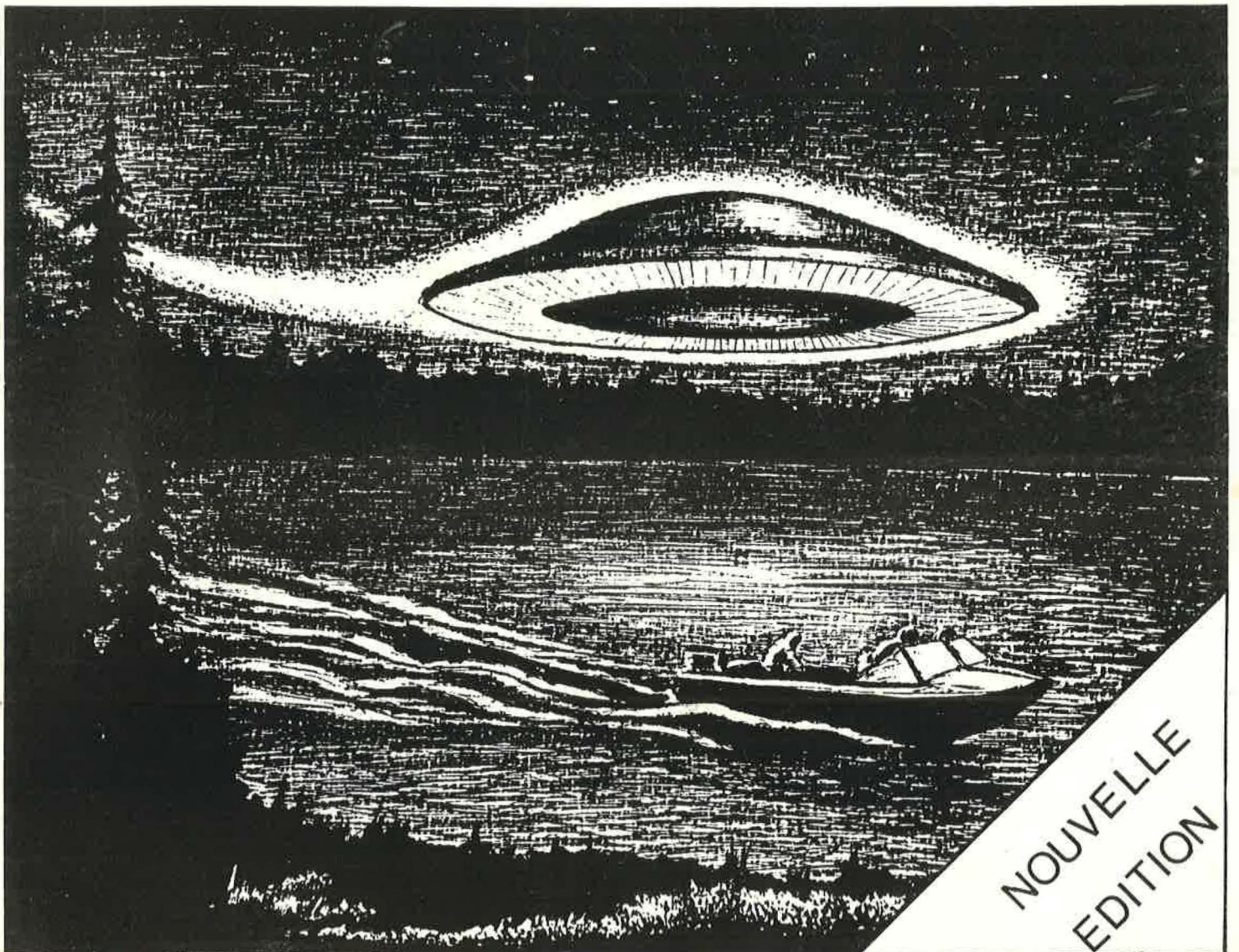
UFO • QUÉBEC

\$ 1.50

INFORMATIONS
RECHERCHES



MARS 1981
25

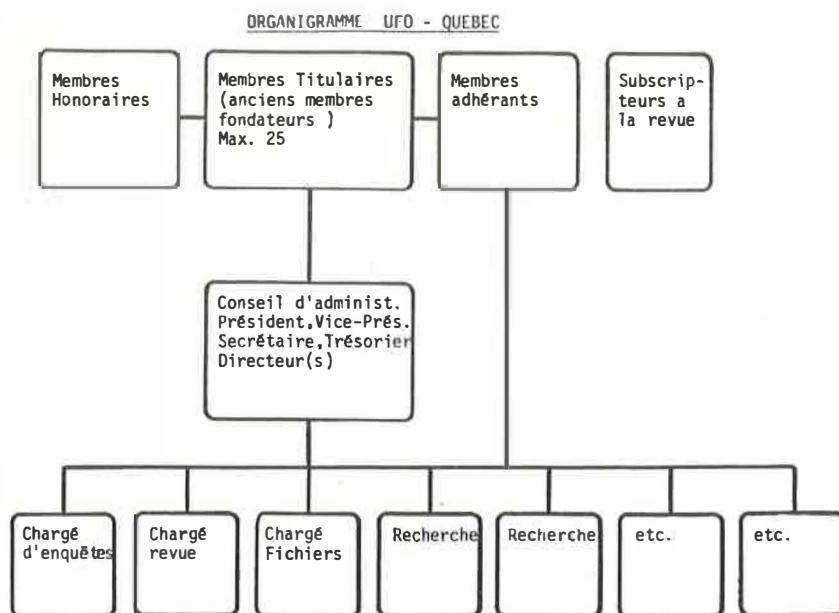


NOUVELLE
EDITION

SOMMAIRE

EDITORIAL.....	PAGE 3
ENQUETES AU QUEBEC	4
PHENOMENE UFO ET ACTIVITE SOLAIRE, PARTIE 2	8
LETTRÉ DE RENE FOUERE	13
CATALOGUE UFO-QUEBEC	17
COMMENT REDIGER UN RAPPORT D'ENQUETE.....	19
COURRIER	20
LECTURES	24

Dessin de la page de couverture Jurko ©



Mars. 1981

IN MEMORIAN

MICHEL BIENVENU

DECEDE AU DEBUT DE DECEMBRE 1980

MICHEL ETAIT UN FIDELE COLLABORATEUR
D'UFO-QUEBEC DEPUIS PLUSIEURS ANNEES.

QUE LA FAMILLE TROUVE ICI L'EXPRESSION
DE NOTRE PROFONDE SYMPATHIE.

RAPPEL A NOS ENQUETEURS-MEMBRES ADHERANTS
POUR LE RENOUVELLEMENT DE LEUR CARTE DE
MEMBRE.



25

EDITORIAL

I S S N 0 3 1 7 - 9 3 1 1

PREMIER TRIMESTRE 1981

UFO-QUEBEC EST UN MAGAZINE TRIMESTRIEL
D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR LES
OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES.

LES ARTICLES, DESSINS, PHOTOS, LETTRES
ET RAPPORTS D'OBSERVATIONS DEVANT
ETRE PUBLIES, DOIVENT ETRE ENVOYES A
L'ADRESSE SUIVANTE :

UFO - QUEBEC, BOITE POSTALE 53

DOLLARD-DES-ORMEAUX P.Q.

CANADA H9G 2H5

Dépot légal à la Bibliothèque
Nationale du Québec à Montréal.

Dépot légal à la Bibliothèque
Nationale du Canada à Ottawa.

TARIF DES ABONNEMENTS :

Abonnement régulier :
4 numéros (1 an) \$ 6.00

Abonnement de soutien :
4 numéros (1 an) \$12.00

Numéro simple : \$ 1.50

Europe : ajouter \$ 1.00 (bateau)
ajouter \$ 2.50 (avion)

Les chèques et mandats doivent être
libellés à l'ordre de UFO-QUEBEC.

Europe: Mandats internationaux.

Faites parvenir les abonnements à
l'adresse suivante:

UFO-QUEBEC ABONNEMENTS

2560 - 29 E. AVENUE

LAVAL OUEST, Québec

CANADA H 7 R - 3 L 6

N'oubliez pas de mentionner à partir
de quel numéro votre abonnement doit
commencer. Sauf avis contraire,
l'abonnement commence avec le numéro
courant.

VOTRE ABONNEMENT SE TERMINE AVEC LE
NUMERO TEL QUE MARQUE A DROITE DE
L'ETIQUETTE SUR L'ENVELOPPE DE LA REVUE

UFO-QUEBEC EST DISPONIBLE GRATUITEMENT
EN ECHANGE D'AUTRES PUBLICATIONS DU
MEME GENRE.

PUBLICITE: 620 - 4868

Les collaborateurs sont responsables
de leurs écrits qui ne reflètent pas
nécessairement les opinions de la
rédaction ou de la corporation UFO-
QUEBEC.

© 1981 UFO-QUEBEC

*Que nous réserve l'année 1981. Personne ne peut le dire. La bataille
entre les NOUVEAUX UFOLOGUES et les ULTRA SCEPTIQUES vis à vis des Ufologues traditionnels conti-
nuera. Cette guerre disons le, a cependant eu des effets bénéfiques sur la recherche OVNI, car les
critiques des sceptiques nous ont forcé d'améliorer notre travail de recherche afin de rencontrer
de hauts standards. Il faut dire que tout n'est pas OVNI, même si cela en a parfois l'apparence !*

*Dans ce numéro, nous avons réouvert le dossier sur la corrélation
éventuelle entre l'activité OVNI et l'activité solaire, car nous croyons que toute nouvelle idée
de recherche pourrait probablement apporter du nouveau au sujet de la provenance des OVNI.s. L'artic-
le annoncé dans le numéro de décembre 1980 au sujet de l'interaction des champs électromagnétiques
sur les humains sera publié dans UFO-QUEBEC No. 26.*

*L'article déplorable dans la revue SCIENCE ET VIE d'avril 1980 intitulé
"OVNI - LA FOI QUI VIENT DU VIDE " ainsi que notre réponse parue dans UFO-QUEBEC No. 23, nous ont
apporté des félicitations de la part de certains chercheurs du G.E.P.A.N. (Centre National de la
Recherche Scientifique Français) ainsi que d'autres UFOLOGUES dans le monde. Suite à cette affaire,
Monsieur Jean Bastide nous a fait parvenir une lettre de Monsieur René Fouéré, Président de la
G.E.P.A. (Groupement d'Etudes des Phénomènes Aériens) à la rédaction de la revue SCIENCE ET VIE.
Nous publions des extraits de cette lettre dans ce numéro pour rendre hommage à ce pionnier de
l'Ufologie.*

*Afin d'accommoder bon nombre de lecteurs qui nous demandent où l'on
peut se procurer des livres sérieux, nous publions plus loin dans cette revue une liste de livres
vendus par "LUMIERES DANS LA NUIT". Nous prions les lecteurs désireux d'en acheter, de s'adresser
directement à LDLN. UFO-QUEBEC vous rappelle cependant que nous déclinons toute responsabilité.
Ce service de notre part est strictement offert afin d'informer. Dans les prochaines revues nous
continuerons avec une liste de livres vendus par la SOBEPS de Belgique, et par le CENTER FOR UFO
STUDIES du Dr. J. Allen Hynek.*

*Malgré le fait que UFO-QUEBEC ait passé à travers une réorganisation,
ayant comme résultat que UFO-QUEBEC peut compter sur un plus grand nombre de membres titulaires et
membres adhérents, nous sommes pas encore parvenus à regrouper une équipe qui pourrait s'occuper
de façon continue de cas d'observations qui nous sont envoyés régulièrement par nos enquêteurs.
C'est d'ailleurs la raison pour laquelle si peu de cas sont publiés. Sans exagération, il y a en-
viron 60 cas en retard. Nous encourageons toutes les personnes intéressées à nous aider, de
bien vouloir nous écrire dans les plus brefs délais. Cette situation est urgente, et la parution de
la revue UFO-QUEBEC en dépend. En même temps nous avisons nos enquêteurs de bien vouloir, afin
de nous faciliter la tâche, nous faire parvenir les rapports selon les critères énumérés dans cette
revue.*

*Pour terminer, nous remercions tous les gens qui se sont spontanément
réabonnés après notre appel en Novembre 1980. Merci.*

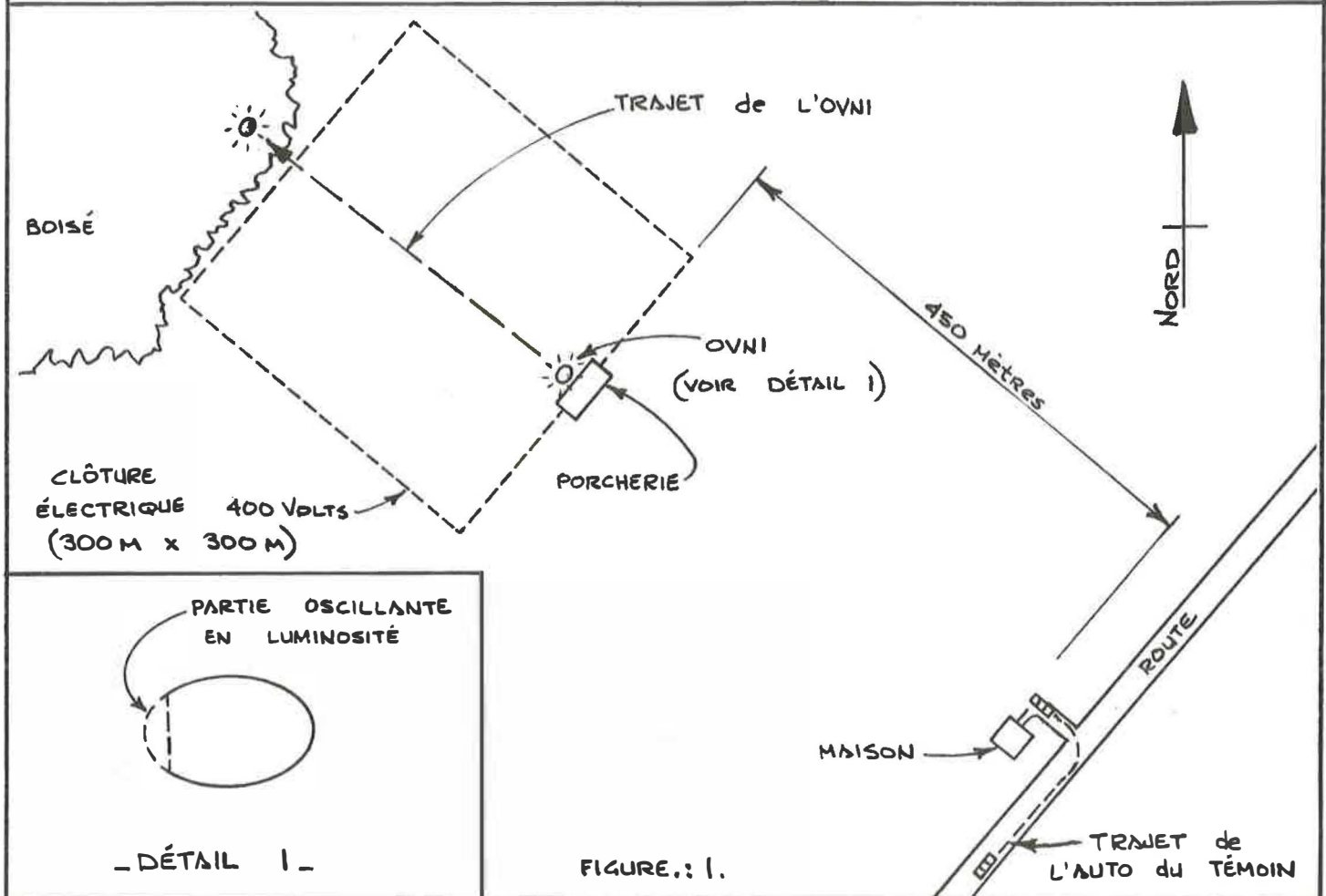
Wido Hoville

LAC DROLET 12.MAI.80

ENQUETES
AU QUEBEC

Résumé de l'observation

A 23 H 05, le soir du 12 mai 1980, un fermier de Lac Drolet (qui demande l'anonymat), rentrait chez lui dans sa camionnette (point R), lorsqu'il aperçut à l'approche de sa ferme une étrange lumière jaune orangé qui semblait fixe au-dessus de la porcherie (point P). A l'entrée du chemin, il passa devant la maison (M) qui masqua momentanément la lueur et stationna (point S) de façon à pouvoir observer à nouveau le phénomène.



Dans la maison : aucune lumière. Sa femme et ses trois enfants dormaient. L'homme s'empressa de réveiller sa femme et ils purent ensemble observer l'OVNI qui s'était maintenant éloigné et flottait immobile au-dessus de la forêt (point F).

Le fermier décrit l'objet comme une boule de lumière de couleur jaune-orange uni, d'environ 8 mm à bout de bras (60 cm) et qui, par moment, semblait exécuter un demi-tour sur lui-même, laissant apparaître une luminosité vive, puis tout d'un coup moins vive. Pendant les quelque 20 minutes que dura l'observation, l'engin oscillait sur place, et le nombre de rotations est évalué à environ 10. Chaque fois, la rotation de 180

degrés se faisait en une fraction de seconde. De ce point d'observation, l'objet était visible à 55 degrés du Nord géographique, avec un angle d'élévation de 3 degrés. Selon que l'objet se situait au-dessus de la porcherie ou de la forêt, on évalue son diamètre entre 6 et 10 m, et son altitude entre 28 et 44 m respectivement.

La femme, elle, décrit plutôt l'objet comme une lumière ovale d'environ 9 à 15 m de largeur, de couleur jaune, rouge et blanche qui s'enchevêtraient tout en tournant continuellement vers la droite. Le côté gauche de l'ovale demeurait rond pendant 3/4 de seconde, pour se couper carré pendant 1/4 de seconde, comme si pendant la rotation des lumières, " il y avait une région qui ne s'allumait pas ".

Cependant, cette région sombre ne passait pas devant et la partie invariante demeurait recouverte uniformément de ces trois couleurs. Ce détail de description peut s'apparenter au fait que l'homme avait l'impression que l'objet oscillait sur place (voir le schéma). Puis, subitement, alors que le fermier observait toujours l'étrange spectacle, l'engin se précipita vers l'ouest à une vitesse prodigieuse, comme s'il n'y avait pas eu de période d'accélération. A un certain moment, il passait directement du repos à une vitesse vertigineuse. La femme eut juste le temps de le voir s'éloigner et devenir un point qui se perdit dans la nuit. Pendant toute l'observation, aucun bruit ne fut perçu, et le chien qui était dans la maison paraissait calme.

Le lendemain matin, tous se rendirent à la porcherie, comme à tous les matins, vers 7 H 30, pour soigner les porcs et pour contrôler la trentaine de porcelets qui naissent chaque nuit. Rien de particulier ne fut à signaler, sinon que deux ou trois porcelets naissants étaient morts, et ceci dans des portées différentes. Ils furent jetés sans plus de questions, car même s'il est rare que trois porcelets meurent dans une nuit en l'absence d'épidémie, cela demeure quand même dans la mesure du possible.

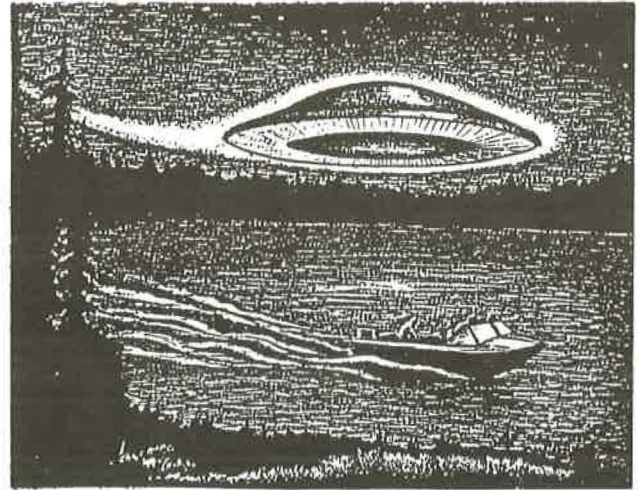
Cependant, depuis le 1^{er} mai 1980, aucun porcelet n'était mort, et ce n'est qu'après le soir du 12 mai 1980, qu'on retrouva assez régulièrement le matin, 3 ou 4 porcelets morts. Les nouveaux-nés mourraient de diarrhée et noircissaient très rapidement, leur putréfaction étant déjà avancée au bout de 12 heures.

Le 14 mai 1980, le fermier se rendit au laboratoire de pathologie vétérinaire le plus proche. La nécropsie fut opérée le même jour sur trois porcelets morts dans la nuit du 13 au 14 mai. Rien ne fut décelé à la suite de l'examen externe, mais l'examen interne montra que les porcelets étaient morts du coeur. De plus, tous les organes étaient infestés d'une bactérie nommée streptocoque. Ce n'est que vers la fin de juin qu'un vaccin fut mis au point et donné régulièrement à tous les nouveaux-nés. L'épidémie fut alors contrôlée.

Que peut-on conclure de cet événement ? Il y a eu observation d'un OVNI au-dessus de la porcherie le soir même où une épidémie s'y déclarait. De là à dire que des extra-terrestres en sont la cause, il n'y a qu'un pas...

RICHARD BASTIEN,
Enquêteur pour UFO-QUEBEC

Réservoir Cabonga 22.Juin.78



DATE : 22.Juin.1978
 HEURE : 22 Heures 15 Minutes
 LIEU : Réservoir Cabonga
 Parc de la Vérendrye Québec.
 TYPE : C E I
 TEMOINS : Deux (Monsieur Alain Mainville et Monsieur Louis Roger)
 ENQUETEUR : Monique Taillon

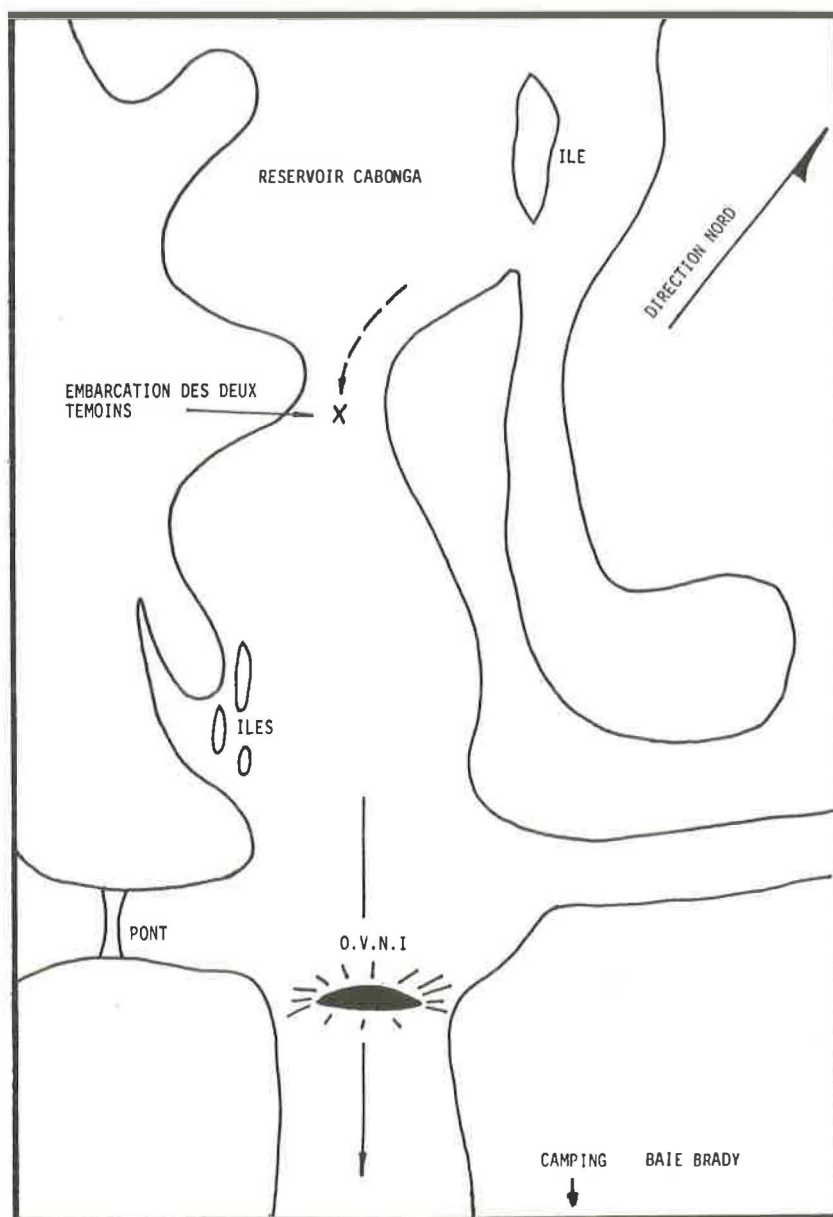
Le soir du 22.Juin.1978 Monsieur Alain Mainville et Monsieur Louis Roger étaient à la pêche au réservoir CABONGA qui est situé dans le Parc de la Vérendrye .

Ce réservoir couvre une immense superficie d'eau, et est constitué de nombreuses baies et îles, on y trouve différentes variétés de poissons.

Les deux témoins étaient au moment de l'observation à environ d'une demi heure de leur campement près du camping de la Baie Brady, et étaient en train de pêcher dans leur embarcation.

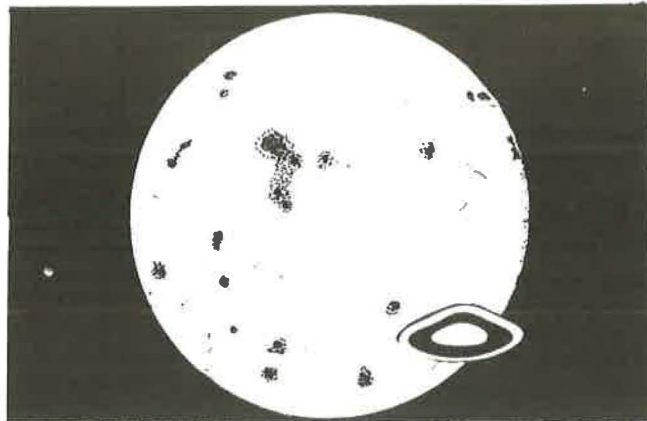
Le ciel était entièrement couvert, et il commençait à pleuvoir, l'heure indiquait 22 heures 15 min quand tous deux considèrent de lever l'ancre, afin de rentrer à leur campement pour éviter d'être complètement trempés par la pluie. Ils avaient juste parcouru quelques centaines de mètres en direction sud du réservoir quand ils virent soudainement en face d'eux, juste au-dessus de l'eau un énorme disque de couleur rouge vif. Ne l'ayant pas vu venir, car il est apparu tout d'un coup comme on allume une lumière, l'un des témoins Alain, pris de panique arrêta le moteur hors bord. Son ami Louis qui était à l'avant du bateau alluma en toute hâte sa lampe de poche afin de signaler leur présence, car il croyait que cette lumière intense provenait d'une autre embarcation qui semblait leur foncer dessus. Il se jeta ensuite dans le fonds du bateau.

Quelques instants après, Alain lui cria " éteints toute de suite ta lampe ". En le faisant ils se sont aperçus que l'objet était déjà assez loin devant eux, et'ils virent qu'il s'agissait clairement d'un objet volant en forme de disque vu de côté qui avait une couleur rouge intense. Ce disque disparut quelques secondes plus tard à toute vitesse en direction sud-est. L'observation'avait duré environ 30 secondes. Le disque en s'éloignant semblait se rétrécir en devenant un peu plus pâle. Il ne faisait aucun bruit. Peu après Louis se tenant toujours à l'avant de l'embarcation distinguait des lueurs comme des rayons sans pouvoir dire quant à leur forme ou à leur couleur. Alain de son côté n'a rien vu de tel. Les deux témoins ont affirmé qu'ils n'avaient aucune envie de revivre un tel événement.



Phénomène U.F.O et Activité solaire

Partie II



Historique:

Dans la revue UFO-QUEBEC numéro 17, premier trimestre 1979 j'ai publié un article concernant une recherche sur une relation possible entre le phénomène UFO et l'activité solaire.

Cette étude a été critiquée, non parcequ'elle était sans fondement, mais plu tôt parcequ'elle était abordée de façon artisanale.

J'en suis conscient de cette situation, n'étant pas un statisticien ni un scientifique de métier. Cependant je désire revenir sur ce sujet, parceque je suis convaincu qu'une étude plus poussée donnera des résultats convainquants d'une relation avec l'activité solaire après tout. Tout d'abord, je me joins à Luc Van Cangh, Directeur du comité Scientifique de la SOBEPS (voir ci-dessous- Une autre technique) quant à son attestation de ne pas chercher un lien physique entre les deux phénomènes. Il est pareil pour moi. Je ne suis pas du tout de l'opinion de Monsieur Michael Persinger et de son assistante Gyslaine F.Lafrenière de l'Université Laurentienne de Sudbury Ontario Canada, qui affirment que l'activité solaire induit des champs électromagnétiques dans le champs magnétique de la terre dont les effets sont par la suite observés comme étant des plasmas ayant la forme de Soucoupes Volantes.

La théorie sur laquelle je me suis basé est toute autre quand j'ai commencé à chercher dans cette direction.

On se rappelle de SKYLAB. Or la NASA a attendu avec son lancement jusqu'au moment où l'activité solaire était en baisse, c'est à dire deux ans après le maximum de 1971, pour ne pas mettre les astronautes inutilement en danger, ainsi que pour protéger la station orbitale du vent solaire et des radiations à rayons X.

Je me suis demandé si les occupants des OVNI.s ne pourraient pas faire pareil et se mettre à l'abri durant le cycle maximal du soleil. Or l'endroit pour se protéger contre le vent solaire et les radiations à rayons X est justement la terre, étant entourée d'un champ magnétique. Cette théorie semble bien naïf. Mais il doit bien avoir une raison à leur venue. Souvent on cherche bien loin et la réponse est devant nos yeux.

Considérons cette possibilité de plus près. Supposons que nos visiteurs sont quelque part en orbite loin autour de la terre, lune ou mars etc. ou ont de stations sur mars ou toute autre planète de notre système solaire.

On peut alors s'imaginer plusieurs possibilités durant la période du maximum solaire, que je désire élaborer ici:

A. Nos visiteurs sont autour de la terre ou près de celle-ci durant le maximum solaire, ils cherchent à s'abriter dans le champs électromagnétique, et on devrait logiquement avoir un accroissement d'observations et d'atterisages. Cela même durant les années d'activité solaire faible, au moment même où le soleil connaît une activité spontanée, comme c'était le cas au mois d'août 1976 où durant une période de 2 jours le soleil faisait éruption massive.

Wido Hoville

B. Au cas où nos visiteurs viendraient de beaucoup plus loin hors du système solaire (Bases) ils s'abstiendraient à nous rendre visite durant l'activité accrue du soleil, ce qui a comme effet que les observations d'OVNI.s plus précisément le cycle des vagues OVNI sera opposé au cycle du maximum solaire.

C'est uniquement en se basant sur ces deux théories que j'ai abordé le problème, et c'est dans ce sens que j'ai cherché un lien entre les deux phénomènes.

Bernard Delair avec qui je suis en contact depuis la publication de mon étude (voir son étude ci-dessous) et Monsieur Luc Van Cangh affirment que l'activité solaire va de pair avec l'activité UFO.

Quoi qu'il en soit, dans l'un cas ou dans l'autre, il doit y avoir des raisons précises du comportement UFO vis-à-vis de l'activité solaire. Il reste à espérer que le dialogue, maintenant commencé, reste engagé entre les chercheurs car toute nouvelle idée de recherche peut nous amener plus près de la vérité quant à l'origine des OVNI.s et les raisons de leur visite.

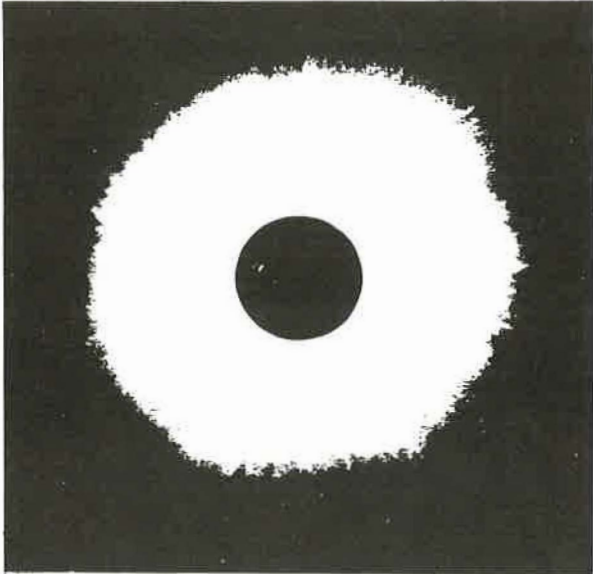
UNE AUTRE TECHNIQUE

Il y a quelque temps, on me demanda de critiquer un article qui semblait prouver l'existence d'une relation entre les taches solaires et les observations d'OVNI. En d'autres mots, étant donné la périodicité des taches solaires, cet article semblait démontrer indirectement une périodicité dans les observations d'OVNI. Après vérification des calculs, nous avons dû constater que la probabilité d'observer des OVNI était proportionnelle à l'activité des taches solaires.

L'article qui suit a le mérite d'une part de répondre à Wido Hoville qui vient de publier au Canada un récent article sur la possible relation entre le nombre de taches solaires et les observations d'OVNI, et d'autre part d'utiliser les variations du nombre de taches solaires comme "étalon interne" vis-à-vis de l'activité OVNI. En aucun cas nous ne cherchons le lien physique pouvant exister entre ces deux phénomènes.

Nous attirons l'attention sur le fait que la périodicité éventuelle du phénomène OVNI serait légèrement supérieure à 11 ans. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Luc Van Cangh
Directeur du Comité scientifique



Le corona solaire durant l'activité solaire maximale

OVNI ET ACTIVITE SOLAIRE

Nous savons que dans certaines circonstances le soleil exerce une influence sur quelques phénomènes terrestres, tels que les aurores boréales et les perturbations des télécommunications. L'objet de cet article est de comparer le phénomène OVNI et l'activité solaire.

Une étude sur ce thème a déjà été faite par Wido Hoville (1). Dans une première partie, il considère les grandes vagues d'OVNI (10 au total) et étudie leur situation par rapport à l'activité solaire (A.S.) mesurée par le nombre de Wolf. La période de référence s'étend sur 80 ans. Il remarque qu'aucune vague d'OVNI n'est présente lors du maximum d'A.S., sauf en 1947 et 1957 pour lesquelles il trouve une explication (publicité autour du cas Arnold et le Spoutnik). Ensuite, ce sont les observations annuelles qu'il compare à l'A.S. Cette comparaison de graphiques est purement visuelle. Il en déduit l'existence d'une certaine corrélation entre l'activité OVNI et le cycle solaire. En allant plus loin, il dit que l'activité OVNI maximale se situe au moment où les taches solaires et l'attraction planétaire combinée est au niveau le plus bas. Ici la période de référence est de 35 ans.

Dans ce qui suit, nous nous basons sur une période beaucoup plus grande : 176 ans. Nous disposons d'une part d'un relevé annuel des observations d'OVNI depuis 1800 jusqu'à 1976 (2). D'autre part, l'activité énergétique du soleil est couramment mesurée à l'aide du nombre de Wolf qui dépend du nombre et de la nature des taches solaires. Ce nombre est connu depuis 1700. Il est donné mensuellement ou annuellement.

Le relevé du nombre d'OVNI observés annuellement varie sensiblement au cours du temps. En effet, en plus de la variation du phénomène lui-même, d'autres facteurs interviennent, notamment le développement des mass-media et l'intérêt du public.

Nous commencerons par déterminer la tendance T du phénomène, c'est-à-dire son évolution au cours du temps dans ses grandes lignes (Fig. 1). Ensuite la fluctuation du phénomène par rapport à cette tendance. C'est en fin de compte cette fluctuation, où n'interviennent donc plus les variations à long terme, que nous comparerons à l'activité solaire.

Plusieurs méthodes existent pour déterminer la tendance d'un phénomène. On peut essayer d'ajuster une courbe (dans ses grandes lignes) par une fonction mathématique telle qu'une droite ou une exponentielle. Dans ce cas, à un moment donné, on est prisonnier de cette fonction vis-à-vis du futur. Par contre, la moyenne mobile a comme avantage de "suivre" progressivement le phénomène. La technique des moyennes mobiles consiste à remplacer une observation par la moyenne arithmétique d'un certain nombre d'observations consécutives réparties symétriquement par rapport à l'année considérée.

Soit $N(t)$ le nombre d'OVNI observés l'année t . Pour une moyenne mobile d'ordre 5, on remplace $N(t)$ par

$$\bar{N}(t) = \frac{N(t-2) + N(t-1) + N(t) + N(t+1) + N(t+2)}{5}$$

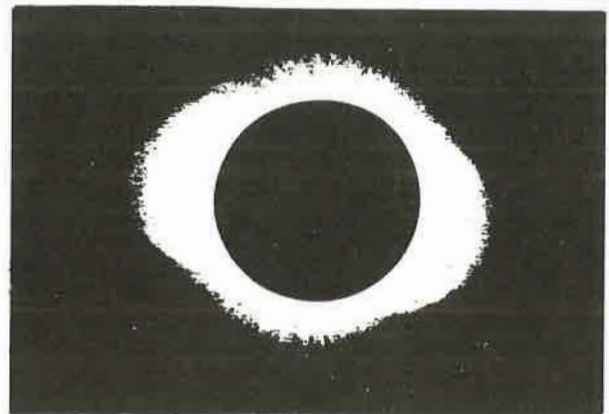
Cette méthode "lisse" la courbe $N(t)$. Une question délicate est le choix de l'ordre de la moyenne. S'il est trop faible, il ne régularise pas assez la courbe. S'il est trop élevé, une partie du phénomène risque d'être masquée. Il est néanmoins préférable de choisir un ordre supérieur à l'éventuelle période cachée (3). Il restera de toute manière un arbitraire dans ce choix.

Il y a des raffinements de procédure. On peut pondérer chaque terme de la moyenne, en le multipliant par un facteur approprié, en pensant que plus il est proche de $N(t)$, plus il contribue à la valeur de $N(t)$.

La fluctuation du phénomène par rapport à cette tendance $N(t)$, que nous désignerons par T , peut être mesurée soit par $\frac{N}{T}$ lorsque l'importance de ces fluctuations augmente

avec $N(t)$ (Fig. 2-b), soit par $N-T$ lorsqu'elle en est indépendante (Fig. 2-a).

Nous choisirons d'utiliser $\frac{N}{T}$ qui semble convenir pour le phénomène OVNI. Ce que nous allons étudier, c'est la manière dont varie l'activité OVNI par rapport à l'activité solaire. A cet effet, pour chaque année, il faut se situer par rapport aux maxima et aux minima du nombre de Wolf. Or, un même nombre de Wolf peut, dans un cycle, correspondre à un minimum et dans un autre, pas. En effet, l'activité solaire n'a pas une période rigoureusement constante et de surcroît est irrégulière à l'intérieur de chaque période. Tel que le nombre de Wolf ne peut donc nous servir pour le but fixé. Il est néanmoins possible, pour chaque année, de calculer un nouveau nombre S compris entre 0 et 10 qui nous situera par rapport aux extrema de l'activité solaire (A.S.) de telle sorte que $S=0$ corresponde à un minimum d'A.S. et $S=10$ à un maximum d'A.S. Pour $S=3,3$ nous serons donc, du point de vue énergétique, à un tiers du minimum le plus proche et deux-tiers du maximum le plus proche.



Le corona solaire durant l'activité solaire minimale

Nous pouvons alors construire un tableau dont voici un court extrait pour une moyenne mobile d'ordre 13.

Année t	N(t)	T	$\frac{N}{T}$	W	S
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1931	3	3,469	0,8648	21,2	2,1
32	2	2,795	0,7156	11,1	7
33	4	2,031	1,9695	5,7	0
34	1	1,625	0,6154	8,7	0,3
35	1	1,805	0,554	36,1	2,8
36	0	2,509	0	79,7	6,8
37	3	3,358	0,8934	114,4	10
38	8	4,053	1,9738	109,6	9,5

Où l'on a : N(t) = nombre d'observations l'année t

T = moyenne mobile d'ordre 13 relative à l'année t

$\frac{N}{T}$ = fluctuation des observations, abstraction faite de la tendance.

W = nombre de Wolf

S = nombre de Wolf normalisé entre 0 et 10

Comme mentionné plus haut, ce sont les colonnes (4) et (6) que nous allons comparer. Groupons donc les rapports

$R = \frac{N}{T}$ en "classe" de la manière suivante :

classe a = les R relatifs à $S = 0$

b = $0 < S < 2,5$

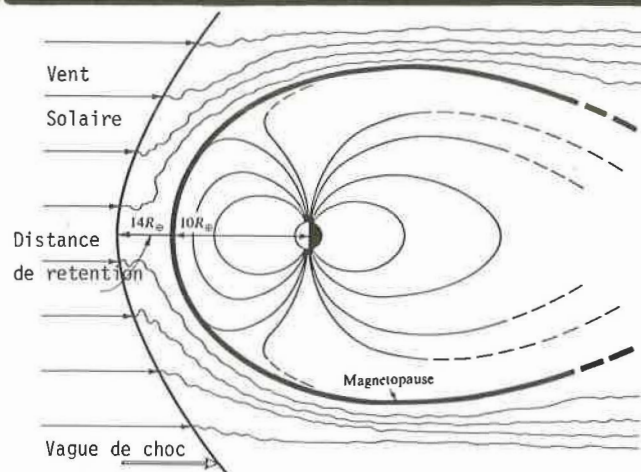
c = $2,5 \leq S < 5$

... ..

$7,5 \leq S < 10$

f = $S = 10$

Nous pourrions, dans chaque classe, calculer la moyenne des R et voir ainsi leur évolution en fonction de S. Cependant, dans ce genre de calcul, il faut, pour bien faire, tenir compte de la dispersion des valeurs de R autour de la moyenne. Cela nous donne une idée de l'intervalle dans lequel peuvent se trouver un certain pourcentage de R.



Schématique de l'interaction entre le vent solaire et le champ magnétique terrestre.

Cette dispersion est, dans chaque groupe, fort élevée et cette manière d'aborder le problème ne nous permet pas de tirer des conclusions valables. Une autre manière de procéder consisterait à ne plus s'attacher aux grandeurs R

elles-mêmes mais, d'un point de vue plus qualitatif, à leur position par rapport à une valeur charnière, par exemple $R = 1$. Recherchons, dans chaque classe, le

pourcentage de $R = \frac{N}{T} > 1$. Cela correspond donc à la fréquence avec laquelle, pour une position donnée par rapport à un minimum (ou maximum), on rencontre des observations supérieures à ce que la tendance nous dit.

Notons que nous ne faisons donc pas la différence entre une forte vague d'observations, correspondant à un R très élevé, et une augmentation plus courante des observations où R est légèrement supérieur à 1. Evidemment, l'information est appauvrie. On obtient la figure 3 pour une moyenne mobile d'ordre 13.

Nous constatons que partout ce sont les $R < 1$ les plus nombreux, sauf au maximum d'activité solaire ($S = 10$) où dans 73% des cas le nombre d'observations est supérieur à T, ce qui représente une sensible augmentation par rapport aux cas précédents. Autrement dit, c'est au maximum d'activité solaire que nous avons les plus fortes chances de voir un accroissement des observations, sans pouvoir estimer cet accroissement, rappelons-le ! Cet accroissement n'est donc pas certain, mais seulement fort probable. De plus, une nette différence se remarque entre $S = 0$ et $S = 10$.

On peut rétorquer que ce résultat dépend de l'ordre de la moyenne mobile. La Figure 4 est obtenue en utilisant une moyenne mobile d'ordre 25. Les résultats restent semblables. Dans les deux Figures, il faut encore interpréter le maximum secondaire.

Les conclusions sont difficiles. On peut concevoir le phénomène OVNI comme tout à fait indépendant du soleil, sauf au moment des maxima d'activité solaire où celle-ci tendrait à provoquer un accroissement ponctuel du phénomène OVNI. Une autre possibilité est que, périodiquement, des accroissements aient lieu, ceux-ci étant en phase avec les maxima d'activité solaire sans, pour autant, qu'il y ait une relation de cause à effet entre les deux. Petit à petit un décalage peut apparaître si les périodes sont différentes.

Dans les deux cas, on suppose, de toute façon, une certaine périodicité des moments à forte probabilité d'observations nombreuses qui seraient donc, comme le cycle solaire, comprises entre 11 et 13 ans (4). Entre ces moments, il se peut que le phénomène soit aléatoire, du moins à première vue.

La manière, d'ailleurs sans prétention, dont le problème a été abordé est fort critiquable. Elle est, en effet, assez artisanale. Il existe des méthodes plus sophistiquées et plus crédibles de l'étudier. Si ce qui précède donne à certains la curiosité de pousser plus avant les recherches, cela n'aura pas été vain.

Philippe Nicolas

A suivre dans UFO-QUEBEC No 26

NOTES

1. UFO-QUEBEC, No. 17, 1979, page 7
2. Sources : 1800 à 1819 : Michel Bougard. Chronique des OVNI, éd. J.P. Delarge, Paris, 1977, p. 152 (563 cas). 1900 à 1976 ? fichier SOBEPS (4,700 cas)
3. A. Piatier, Statistique, P.U.F., p. 299
4. La fin d'un cycle et le début d'un suivant se recouvrent d'environ deux ans pendant la période d'activité minimum. R. Michard, Le Soleil, P.U.F., Que Sais-je ?, 1966, p. 112

Références :

- | | |
|---|---|
| 1. The Solar Wind
John C. Brandt
W.H. Freeman and Company
San Francisco U.S.A. | 2. INFORESpace No. 46
Juillet 1979, 8 e année
Pages 3-6
SOBEPS Bruxelles Belgique. |
|---|---|

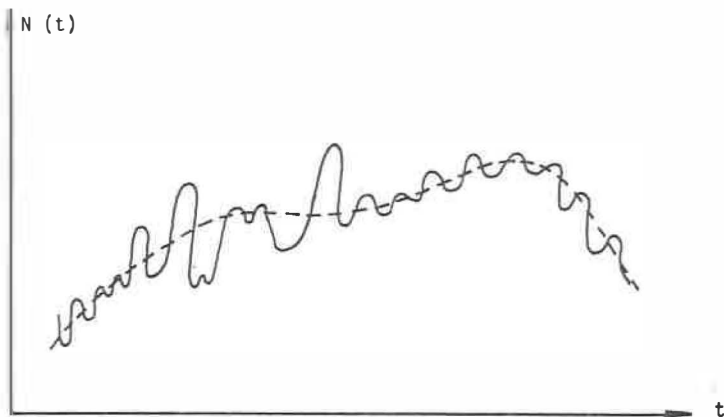


FIGURE 1

Variation du nombre d'OVNI observés en fonction du temps et de la tendance du phénomène

— : $N(t)$, nombre d'OVNI observés l'année t

- - - : tendance T

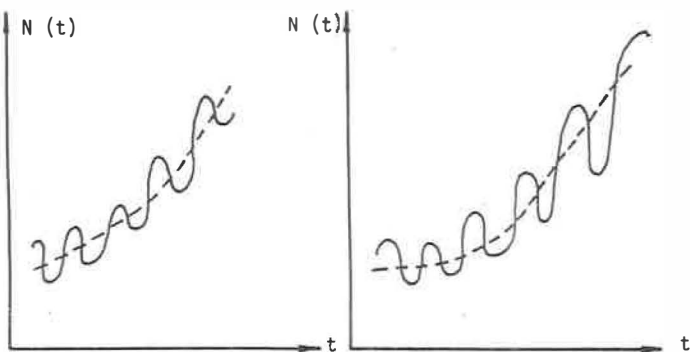


FIGURE 2 a et b

Variation du nombre d'OVNI en fonction du temps

a : amplitude constante

b : amplitude croissante avec $N(t)$

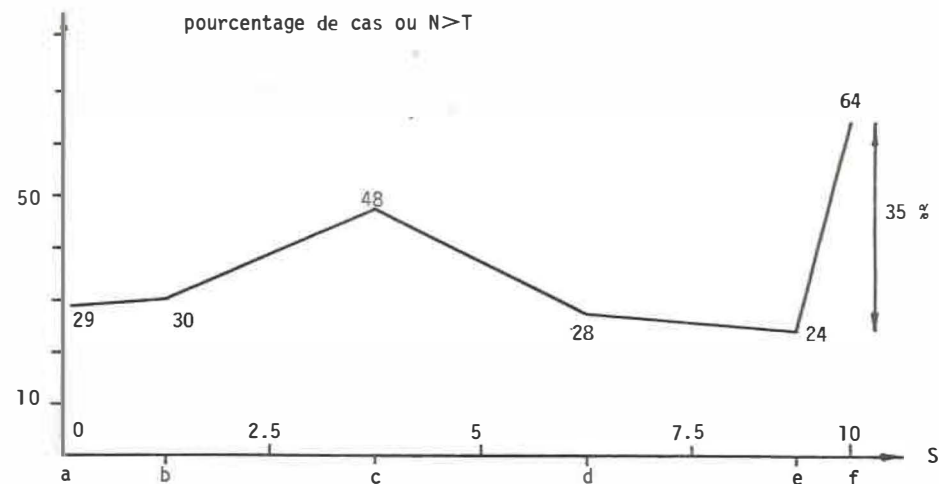


FIGURE 4

En abscisse nous avons groupé en classe le nombre de Wolf normalisé entre 0 et 10 ; en ordonnée, le pourcentage de cas plus élevé que la moyenne.

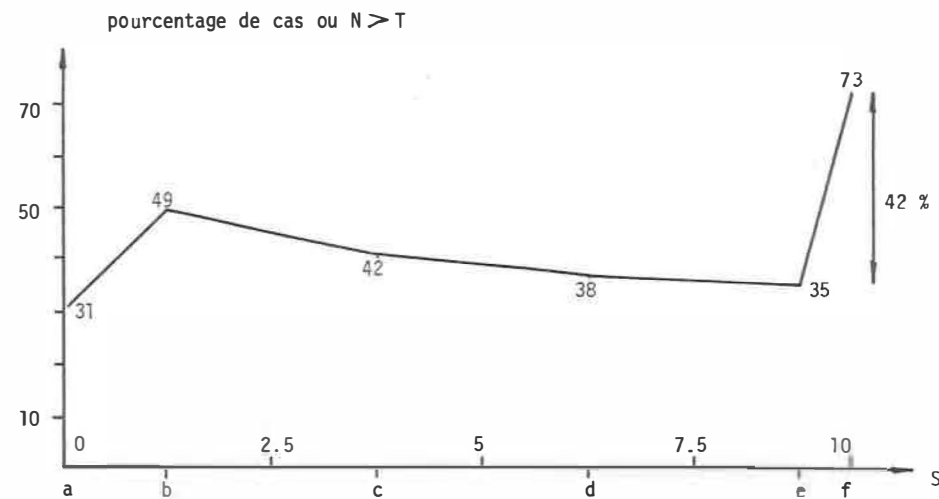


FIGURE 3

En abscisse nous avons groupé en classe le nombre de Wolf normalisé entre 0 et 10 ; en ordonnée, le pourcentage de cas plus élevé que la moyenne.

Afin de faciliter notre tâche, veuillez non seulement nous transmettre vos rapports d'observation sur le questionnaire standard d'UFO-QUEBEC, mais aussi nous envoyer un rapport complet aussi détaillé que possible pour chaque observation. Ces deux documents doivent être accompagnés d'un court résumé mentionnant les indices d'étrangeté et de probabilité d'après l'exemple donné dans le catalogue UFO-QUEBEC.

NOUS POUVONS SEULEMENT PROCÉDER À LA PUBLICATION DE CHAQUE CAS SI LES CONDITIONS CI-HAUT MENTIONNÉES SONT RESPECTÉES.

P.S Nous pouvons accepter à la rigueur des rapports complets même si le questionnaire standard UFO-QUEBEC n'est pas fournie.

Nous cherchons plusieurs volontaires pouvant s'occuper de façon permanente des dossiers concernant les observations faites au Québec.

Les tâches à remplir sont:

1. Dépouillement des rapports d'observation
2. Sortir l'information pour établir une fiche pour chaque cas.
3. Rédiger un résumé complet pour chaque cas d'observation, avec estimation des indices d'étrangeté et de probabilité, le tout pour fin de publication dans la revue UFO-QUEBEC.

Étant donné l'urgence (60 cas en retard) nous prions les personnes intéressées, qui seront admis selon leurs qualifications éventuellement au sein des membres titulaires, de bien vouloir nous écrire dans les plus brefs délais.

SOLARIS

Science-fiction / fantastique / bande dessinée

Fondé en 1974, avec 37 numéros publiés,
SOLARIS est le premier magazine de science-fiction
de langue française en Amérique du Nord...

Offre spéciale: abonnement \$9

Abonnez-vous pour un an
(6 numéros) au tarif spécial de
\$9, et recevez gratuitement un
livre de science-fiction de la
collection Titres-SF, d'une
valeur de \$5.95...

Nom _____

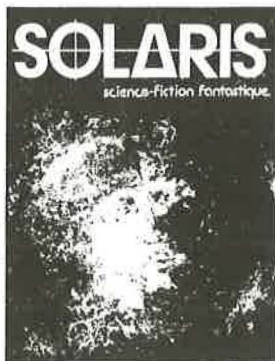
Adresse _____

Code postal _____

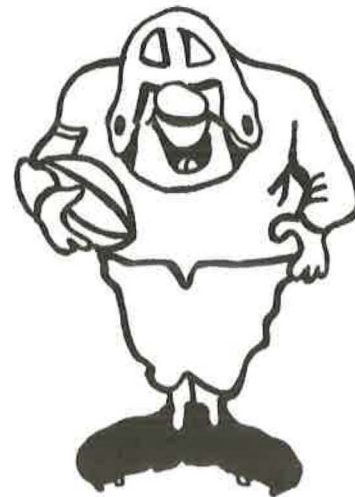
Expédier à: **SOLARIS**
1085 rue Saint-Jean, Longueuil
Qué., J4H 2Z3.

Les livres, offerts gratuitement avec l'abonnement,
sont une gracieuseté des Éditions Jean-Claude Lattès.

offre valable jusqu'au 15 avril 1981



**Nous avons
besoin de vous
dans notre équipe**



UFO - QUEBEC

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

Suite de la page 16

J'ai le sentiment qu'après avoir renié, de fraîche date, leur foi "soucoupique" antérieure pour se donner une foi contraire, Gérard Barthel, Jacques Brucker et Michel Monnerie cherchent à se persuader eux-mêmes en cherchant à persuader autoritairement autrui. Chez des gens passionnés, de tels retournements, qu'ils cherchent ensuite à étayer par de telles attitudes, ne sont pas, psychologiquement, rares, tant s'en faut, bien qu'on puisse en être surpris.

Espérant que ces lignes, à la fois très longues et trop brèves, — que j'ai écrites dans des conditions bien difficiles en raison de mon présent état de santé —, pourront vous inciter, dans votre meilleur intérêt et dans celui de votre revue, à quelque prudence dans la négation — cette prudence dont avaient manqué les académiciens qui nièrent, à la face des témoins, l'existence des météorites —, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon estime sincère et de mes sentiments dévoués.

René Fouéré,
Président d'honneur du G.E.P.A.
Directeur de la revue "Phénomènes Spatiaux"

Ces O.V.N.I. qui n'existent pas !

AVANT PROPOS

Durant un voyage d'affaires en Europe au printemps 1973, j'ai rencontré avec ma femme Monsieur et Madame Fouéré à leur domicile de Paris. Rencontre dont moi-même et ma femme Josiane gardent un excellent souvenir.

En publiant la lettre ci-dessous, je désire par estime rendre hommage à ces deux pionniers de l'Ufologie, qui sont aujourd'hui injustement attaqués et bafoués par les Ufologues de la nouvelle vague, ainsi que par certains personnes de mauvaise foi.

Wido Hoville

(EXTRAITS DE LA LETTRE DE M. RENE FOUERE, PRESIDENT DU GROUPEMENT D'ETUDES DES PHENOMENES AERIENS, DE FRANCE, A M. GERALD MESSARIE, REDACTEUR-EN-CHEF ADJOINT DE LA REVUE " SCIENCE & VIE ")

Cher Monsieur,

Je lis toujours avec beaucoup d'intérêt la remarquable "Chronique de la Recherche", dont vous assumez, dans "Science & Vie" la direction, ainsi que les articles de critique des livres que vous signez dans la rubrique "Science & Vie a lu pour vous" de la même revue.

(...) Mais je dois reconnaître que je ne suis vraiment pas d'accord ni avec votre dernier article UFOS PSI ET CIE", ni avec les conclusions exposées par Gérard Berthel et Jacques Brucker dans "La Grande Peur Martienne", ni avec celles présentées par Michel Monnerie dans son livre "Le Naufrage des Extra-Terrestres".

Je m'empresse toutefois de vous dire que je n'ai pas voulu donner aux lignes que je me permets de vous adresser un caractère polémique mais simplement raisonnable et je pense que, pour votre information en la matière, vous auriez intérêt à leur accorder quelque attention.

Je pense aussi avoir, en la circonstance, de sérieuses raisons de vous parler d'un sujet dont, à la différence de ces jeunes auteurs, je m'occupe depuis plus de trente ans, et je passe internationalement pour être l'un des hommes qui, en France, connaissent le mieux la question. J'ajoute que je suis depuis 1964 le Rédacteur en Chef de la revue "Phénomènes Spatiaux", éditée par le Groupement d'Etudes des Phénomènes Aériens, ou G.E.P.A., et connue dans le monde entier pour sa prudence par ceux qui s'intéressent au problème des soucoupes volantes.

Je puis encore dire que le Général d'Armée Aérienne Lionel Max Chassin, ancien chef des Forces Aériennes de la Défense Occidentale, qui fut Président du G.E.P.A. de 1964 à 1970, date de sa mort, me faisait toute confiance. A telle enseigne qu'il ne consentit à poser sa candidature à la présidence du G.E.P.A. qu'à la condition expresse que j'accepterais d'être le Secrétaire Général de ce Groupement. Soit dit en passant, on peut admettre que le Général Chassin n'aurait pas été homme à prendre un hélicoptère pour une soucoupe volante !

(...) Michel Monnerie, Gérard Berthel et Jacques Brucker ont regrettamment omis de s'intéresser à des cas autrement solides que ceux, particulièrement douteux, qu'ils ont pu avoir raison, à certains égards, de dénoncer. Ils ne semblent pas s'être souvenus de l'histoire, déjà longue, des soucoupes volantes, histoire qu'Evry Schatzman connaît moins encore. Les astronomes sont gens fort occupés à d'autres tâches et il est plus facile d'être rationaliste que d'être tout à fait rationnel. J'ai eu l'honneur de rencontrer Ernest Esclangon, alors doyen de l'Académie des Sciences, et j'ai gardé un émouvant souvenir de mes entretiens avec lui. Il avait, très méritoirement, une autre ouverture d'esprit que Evry Schatzman. Très méritoirement car, avant de me rencontrer, il avait écrit un article allant à l'encontre des propos que j'allais lui tenir.

Dans une lettre que j'ai récemment écrite à Michel Rouzé, je lui disais :

" Nous avons le plus grand respect pour les hommes titrés, un respect qui se charge souvent d'admiration pour l'étendue et la rigueur de leurs connaissances (...) Mais il serait imprudent d'accorder une infaillibilité totale aux jugements des hommes de science. Nous devons nous souvenir que, pendant un siècle et demi, des représentants éminents de notre Académie des Sciences — tels que Cadet, Lavoisier et Lémery — s'obstinaient à nier que les pierres que d'honnêtes témoins avaient vu tomber du ciel fussent des météorites — on sait tout le parti que la

Science tire maintenant de ces "messagères du Cosmos" — et, pour justifier leur point de vue, il leur arriva de recourir à des arguments d'une admirable sottise. D'une admirable sottise car, en dépit de leurs invraisemblances, ces arguments témoignaient encore de l'ingéniosité de leurs auteurs ! Il n'empêche que si cette savante erreur — très compréhensible étant donnée la vision que la Science se faisait du monde lors de la découverte des météorites — devait se reproduire de nos jours à propos des soucoupes volantes et que celles-ci fussent effectivement d'origine extra-terrestre, il serait profondément regrettable, pour ne pas dire déplorable, qu'en raison de ce jugement porté par des hommes de science on s'interdit de ne pas prendre ces machines au sérieux et de les étudier".

Il est bien facile d'avoir raison quand on choisit d'ignorer tout ce qui vous contredit. Ces jeunes auteurs, qui veulent se faire passer pour des gens très informés, des experts en la matière, oublient curieusement les observations les plus fortes ou, lorsqu'il leur arrive malgré tout d'en mentionner une, ils s'efforcent d'en discréditer le témoin. S'agissant de questions si délicates, mais qui se posent tout de même, il est prudent de se garder des généralisations abusives.

Est-ce que le commandant Banner de la "Lady of the Lake" et son équipage rêvaient le 22 mars 1870, au-dessus de l'Atlantique, lorsqu'il fut consigné sur le journal de bord qu'on avait observé un objet en forme de disque portant des espèces de vitrages et qui avançait contre le vent des Tropiques, sous les nuages ? Ayant navigué au long-cours, je sais qu'on n'a pas l'habitude de conter des fables dans les journaux de bord.

Bien qu'ils s'étendent complaisamment, mais sans doute à juste titre, sur les observations douteuses de 1954, Gérard Barthel et Jacques Brucker ne disent pas un mot de celle du 21 octobre 1963, à Trancas, en Argentine, dont l'un des témoins dut être hospitalisé. Ni sur cette observation du 16 janvier 1958, près de l'île de Trindade, en plein Atlantique. Faite par de nombreux témoins des plus qualifiés, elle donna lieu à six photographies et fut, si l'on peut dire, officialisée par le Président du Brésil de l'époque, Juscelino Kubitschek.

L'observation de Valensole, du 1^{er} juillet 1965, que nous avons étudiée de très près, gêne beaucoup Gérard Barthel et Jacques Brucker qui, pour s'en débarrasser, insinuent tranquillement (p. 215) que Maurice Masse, que nous avons rencontré sur les lieux, devait être un menteur ou un délirant. Ce qui ne fut ni notre avis, ni celui du capitaine Valnet, de la Gendarmerie Nationale, alors en poste à Digne, qui avait mené l'enquête officielle. Ni non plus celui de M. Chautard, juge d'instruction, qui avait procédé sur place à une enquête personnelle dont nous avons donné le compte rendu dans notre revue.

(...) Or, bien que je reconnaisse volontiers qu'il est absolument nécessaire, dans l'intérêt de la recherche objective, de dénoncer les erreurs, les farces ou les fraudes commises, je tiens à dire que cet article partial, empreint d'une passion évidente et agressive qui tourne parfois au mépris, me paraît, à bien des égards, navrant.

Navrant même pour ses jeunes auteurs, qui ne pèchent pas par excès de modestie, mais avec lesquels j'ai eu d'amicales relations que je n'entends pas renier. Je regrette beaucoup, pour eux-mêmes, qu'ils ne se soient pas remémorés ce vieux proverbe français qui dit, si admirablement, que "l'excès en tout est un défaut". Ils finiront bien, je l'espère, par se rendre compte de sa pertinence et par découvrir qu'en s'abandonnant à l'ivresse de fustiger les autres, on s'expose inévitablement à de graves revers. S'ils redevenaient quelque peu lucides, ils s'apercevraient que leurs outrances mêmes auront eu pour effet — ne fût-ce qu'en détournant les esprits mesurés de poursuivre la lecture de leur article — de desservir ce qu'il pouvait y avoir d'utile et de sensé dans leurs propos trop souvent désobligeants.

Abonné à "Science & Vie" depuis de très nombreuses années, je pense très sincèrement qu'un tel article n'ajoutera rien, tant s'en faut, à la gloire future de cette revue.

Dans le fragment de ma lettre à Michel Rouzé que j'ai cité plus haut, je faisais allusion à l'affaire des météorites. Or il semble bien que la leçon de cette académie sottise qui, pendant plus d'un siècle, refusa d'admettre l'existence des météorites — de ces météorites qui, selon un mot cité par Hubert Reeves, sont devenues les "satellites du pauvre" — ait été complètement perdue. On peut se targuer d'être rationaliste mais, je le répète, il ne suffit pas d'être rationaliste pour être rationnel ou même simplement raisonnable.

La passion égare, c'est un fait. Il n'est d'intelligence que désintéressée, exempte de toute passion qui ne serait pas la passion impersonnelle de la vérité, la soif de voir les choses telles qu'elles sont et non pas telles qu'on voudrait qu'elles fussent. Quand on a la passion de s'affirmer en affirmant quelque chose, on s'interdit la clarté de cette vision totale. On peut faire, intellectuellement, de l'effet, mais on n'est pas vraiment intelligent, parce qu'on n'a plus qu'une version tronquée, mutilée, des choses. On s'intéresse à tout ce qui s'accorde avec ce qu'on entend affirmer et on tend à ne pas voir ou à expliquer faussement tout ce qui n'est pas compatible avec la thèse qu'on soutient pour se mettre en valeur ou s'opposer à quelqu'un d'autre. Il n'existe aucune autorité, aucun établissement qui puisse délivrer des diplômes d'intelligence.

On parle de la fragilité, des incertitudes, des illusions du témoignage humain, mais on oublie que, s'agissant de phénomènes non reproductibles et dont on ne peut pas savoir au juste où et quand ils vont se produire, c'est le seul instrument de connaissance dont on puisse disposer, et les météorologistes sont contraints d'y faire appel quand ils cherchent à obtenir une localisation plus précise des fragments tombés lors des chutes de météorites.

Nos moyens de recherche ne sont pas et ne seront jamais à la mesure de l'univers et de la vie. Nous devons toujours nous attendre à de graves surprises. Notre soif, notre passion des affirmations définitives, des certitudes inébranlables, sera toujours déçue. Nous aurons toujours quelque chose à inventer, à vérifier, à remettre en question, et le rêve de nous trouver enfin devant un monde où tout serait classé, étiqueté, résolu, est un rêve impossible. Nous aurons toujours quelque chose à découvrir et ce ne sont pas les vrais chercheurs qui s'en plaindront.

Regardées de plus près, des observations épisodiques, sporadiques et disparates, marginales à l'égard des recherches de notre temps et contestées quant à leur interprétation, d'objets insolites qui souvent manœuvrent, pourront se révéler soudainement d'un intérêt immense et insoupçonné, fournir la matière à une révision dramatique de notre vision usuelle des choses. L'affaire des soucoupes volantes pourra devenir, mais à un tout autre niveau, une sorte de répétition historique de celle des météorites. Si les "soupleux" sélectionnent leurs observations, il en va de même, en sens opposé, des "anti-soupleux". Les extrêmes se ressemblent, chacun étant le portrait inverse de l'autre.

Depuis tant d'années que nous nous sommes penchés sur des rapports d'observations et avons interrogé des témoins, nous ne sommes pas sans savoir que quelque 90% des observations qu'on aurait pu prendre pour des observations de soucoupes volantes n'étaient en fait, pour la plupart, que des observations d'engins terrestres que les témoins n'avaient pas su identifier ou de phénomènes naturels au sujet desquels ils s'étaient mépris et, dans un nombre plus restreint de cas, il ne s'agissait pas de vraies observations d'objets insolites, mais d'histoires inventées de toutes pièces et certifiées authentiques par de pseudo-témoins ou de déclarations sincères émanant d'honnêtes gens abusés par une mise en scène montée par quelque fraudeur ou quelque farceur.

Mais, qu'on le veuille ou non, s'il y a dans la masse des observations publiées ou signalées, un grand nombre de méprises, d'illusions ou de mystifications, il reste un résidu très coriace et très insolite qui résiste à toutes les tentatives d'explication conventionnelle et, reprenant ici les propos du Professeur Richet que j'ai cités à ma lettre à Michel Rouzé, je dirai qu'en pareille matière "un seul cas vrai l'emporte sur cent faux".

J'ajoute qu'au cours des nombreuses enquêtes que j'ai menées sur les lieux, j'ai maintes fois admiré, chez de simples paysans — qui ne cherchaient pas à interpréter techniquement ce qu'ils voyaient —, une qualité d'attention et une précision dans l'observation qu'on aimerait parfois retrouver chez des témoins plus cultivés.

Dans leur article, page 30, Gérard Barthel, Jacques Brucker et Michel Monnerie, voulant s'en prendre à Claude Poher, se sont rendus coupables de trois incorrections :

1^o) En faisant publier dans une revue à grand tirage des extraits d'une étude qui avait un caractère privé et ne fut tirée qu'à une soixantaine d'exemplaires ronéotypés, les auteurs de l'article ont commis une regrettable incorrection à l'égard de Claude Poher. Une incorrection d'autant plus grave que le travail de Claude Poher auquel ils s'attaquent, et qui fut imprimé sous sa seule responsabilité personnelle, n'était qu'un travail préliminaire, une première ébauche qui remonte à huit ans et qui ne méritait pas d'être critiquée avec une sévérité qui n'aurait été justifiée qu'à l'égard d'un document plus élaboré, couvert par un service administratif et revêtant dès lors un caractère quasi officiel.

Mais, n'étant pas avertis, les lecteurs de "Science & Vie" ne prendront pas conscience de l'excès de rigueur avec lequel les auteurs de l'article traitent ce premier essai discret, et lui attribueront un caractère qui n'était pas le sien.

2^o) Ces auteurs ont en outre été incorrections à l'égard de ces mêmes lecteurs de "Science & Vie" en faisant état d'un texte que l'immense majorité desdits lecteurs n'a aucun moyen de consulter et dont elle ne pourra vérifier les indications. C'est bien commode de discréditer le GEPAN à partir d'un vieil essai, pratiquement introuvable.

3⁰) Les mêmes auteurs ont été non moins incorrects, pour ne pas dire méprisants, à l'égard de notre propre revue qu'ils accusent d'être une revue pour "soucoupistes fanatiques". Ils l'accusent sans avoir d'ailleurs le courage de la nommer, mais pour qui possède le document visé et se reporte à la page 122 de ce document, le pourcentage (31%) des cas étudiés qu'ils disent être extraits de cette revue, désigne, sans aucune contestation possible, notre propre revue, dont je me trouve être le directeur.

Que "Phénomènes Spatiaux" soit une revue pour "soucoupistes fanatiques", c'est une affirmation parfaitement gratuite et presque risible, une contre-vérité grossière. Mais, fanatiques eux-mêmes de l'anti-soucoupisme, Gérard Barthel, Jacques Brucker et Michel Monnerie voient à leur propre image ceux qui ne sont pas de leur avis et veulent les faire passer pour fanatiques même s'ils ne le sont pas.

Dieu merci, et à l'opposé du document rédigé il y a 8 ans par Claude Poher, "Phénomènes Spatiaux" est une revue qu'il est facile de se procurer et ceux qui la consultent honnêtement, sans parti pris, chercheront en vain à y découvrir le fanatisme que nos jeunes auteurs ne se font pas scrupule de lui attribuer. Ils auront sous les yeux, non des lignes manuscrites de circonstance, que j'aurais écrites pour répondre après coup aux articles de l'article de "Science et Vie", mais des textes bien antérieurs, imprimés et datés.

En particulier, s'ils prennent le No. 19, de mars 1969, de "Phénomènes Spatiaux" — dont je joins un exemplaire aux lignes suivantes —, ils y trouveront, aux pages 2 à 5, un article que j'ai signé et dans lequel je dis textuellement, en page 5 :

" A un correspondant qui m'écrivait qu'il avait la passion des soucoupes volantes, je répondis que je n'avais pas la passion des soucoupes volantes mais celle de la vérité et que c'était cette passion qu'il fallait avoir si l'on voulait savoir la vérité sur les soucoupes volantes. Cela définit toute une attitude, qui interdit les exaltations imprudentes et prématurées, les affirmations agressives et aventureuses ".

Seul un lecteur de mauvaise foi ou à l'esprit dérangé pourra trouver dans un tel article, qui n'engageait pas que son auteur, un relent de fanatisme.

Comme je l'ai déjà dit, notre Groupement a eu pour Président, de 1964 à 1970, le général Chassin. Le 21 février 1974, Robert Galley, alors Ministre des Armées, avait donné une interview diffusée sur les ondes de France-Inter et que nous avons reproduite dans le No. 40-41-42 (juin à septembre 1974) de "Phénomènes Spatiaux", dont vous trouverez ci-joint un exemplaire. Au cours de cette interview, répondant à la question : " Est-ce que vous êtes en relations, précisément, M. le Ministre, avec d'autres organisations militaires internationales ? ", Robert Galley avait textuellement déclaré :

" Non, si vous permettez, nous avons depuis 1970 retransmis au Groupement d'Etude des Phénomènes Aériens l'ensemble de nos témoignages et nous continuons, chaque fois qu'un témoignage ou qu'une chose d'extraordinaire intervient, à le leur envoyer ".

Était-ce en raison de notre fanatisme que l'Armée de l'Air nous faisait cette faveur ?

Le G.E.P.A., qui a organisé des réunions techniques auxquelles participèrent des hommes hautement qualifiés, a toujours compté au nombre de ceux de ses plus proches conseillers qui n'entendirent pas rester dans l'anonymat, des ingénieurs, des ingénieurs-docteurs, voire des docteurs en sciences. C'est encore un fait et il suffit de feuilleter la collection de "Phénomènes Spatiaux" pour s'en convaincre.

Une autre preuve de l'estime qui a été accordée par les services officiels à ces "fanatiques" en lesquels on voudrait nous déguiser, c'est le fait que des représentants de ces services ou des officiers supérieurs nous ont volontiers accordé l'autorisation de publier leurs articles dans notre revue ou même sont venus en personne parler à nos réunions publiques, ainsi que vous pourrez le voir en ouvrant le No. 48, de juin 1976, de "Phénomènes Spatiaux", que nous ajouterons à la liste des bulletins ci-inclus et dans lequel vous trouverez aussi mon étude sur les commissions d'enquête américaines.

Nous ne prétendons pas être à l'abri de toute erreur, tant s'en faut, et nous sommes si peu fanatiques que, chaque fois que nous avons découvert, après coup, que des observations qui auraient pu, de prime abord, se rapporter à des objets insolites, ne concernaient en fait que des méprises ou des fraudes, nous n'avons pas hésité à le dire. Vous vous en rendez compte, par exemple, en lisant, dans notre bulletin No. 47, ci-joint, l'article sur l'incident d'Ingeniero White, où nous avons consacré quelque dix pages à dénoncer — et nous avons été les seuls à le faire dans toute la presse spécialisée, et l'autre — une "observation" montée de toutes pièces, très adroitement d'ailleurs.

Je pense donc pouvoir honnêtement dire que cette accusation de fanatisme portée contre nous est tout simplement ridicule, désobligeante, et que, de toutes les revues françaises s'intéressant aux soucoupes volantes, la nôtre a été d'assez loin — sans pour autant se prétendre infaillible ! — celle qui, avec le concours de collaborateurs ou d'assistants très qualifiés, s'est le plus efforcée d'aborder dans un esprit de recherche scientifique et de prudence l'étude de ce problème si déroutant, si complexe et pourtant réel qu'est le problème posé par ces soucoupes volantes. En sorte que le fanatisme que nous prêtent Gérard Barthel, Jacques Brucker et Michel Monnerie n'est qu'une invention de leur imagination agressive. Leurs assauts, d'ailleurs, seraient plutôt un éloge à notre égard car, selon la juste remarque d'un homme que j'ai connu, on ne s'en prend qu'à des adversaires qui en valent la peine...

Il importe de souligner que, dans la mesure où l'accusation lancée contre le sérieux, l'objectivité, la fiabilité de notre revue se révèle sans valeur, l'argument qu'on prétendait en tirer contre la qualité du travail de Claude Poher s'en trouve, du même coup et dans la même mesure, affaibli.

Nous avons signalé plus haut l'incorrection commise par les auteurs de l'article à l'égard de cet essai de Claude Poher qu'ils commentent. La manière dont est présenté dans l'article ce G.E.P.A.N. que Claude Poher a fait naître est elle-même assez singulière. Dans le texte en italiques placé sous le titre de l'article, on fait du G.E.P.A.N. un groupe "quasi-officiel", alors qu'en page 28 il devient un "organisme officiel" et qu'à la page 30 on nous parle comme du "très officiel" G.E.P.A.N. ! Tout cela ne fait pas très sérieux.

Autant que je sache, légalement, le G.E.P.A.N. — qui eut d'ailleurs sa place dans le pavillon du C.N.E.S. au dernier salon du Bourget — est un organisme officiel créé au sein du C.N.E.S., et sur lequel ont été publiées des notices éditées sous la responsabilité du C.N.E.S. Et il est placé sous la surveillance d'un conseil scientifique qui ne dépend pas de lui.

Toujours à propos de l'essai de Claude Poher, on notera que Gérard Barthel, Jacques Brucker et Michel Monnerie critiquent encore insidieusement cet essai en faisant remarquer qu'il s'intitule "Etudes statistiques sur 1 000 témoignages d'observations d'UFOs" et que les études statistiques qu'il renferme ne portent que sur 825 témoignages. En fait, plus de 1 000 cas ont été pris en considération mais, après un examen critique et épuratoire du fichier, on n'en a retenu que 825 pour l'étude statistique ("Épuration et Contrôle du Fichier", pp. 2 & 3). D'autres études statistiques plus récentes signées par Claude Poher ont porté sur la période 1951-1975 et le lieutenant-colonel Gaston Alexis en a donné des extraits dans le No. 9 de la revue "Armées d'Aujourd'hui", et, sous une forme plus complète, dans ce No. 48 de juin 1976, de "Phénomènes Spatiaux" dont je vous ai déjà parlé.

Le G.E.P.A.N. a pu commettre des erreurs et on a eu raison de les relever, mais il ne serait pas équitable de passer sous silence tout ce que ce groupe de recherche a pu dire de juste, et il est intéressant de signaler qu'il nous a fait tout récemment parvenir (Note d'Information No. 1) un texte "Observation de Phénomènes Atmosphériques Anormaux en U.R.S.S. (Analyse Statistique)", par MM Guindilis, Menkov et Petrovskaja, dont la publication a été approuvée par l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S. !

Les auteurs de l'article de "Science et Vie" me paraissent assez mal renseignés. Ils insistent sur l'espèce d'indulgence bienveillante qu'on aurait eue en haut lieu à l'égard de Claude Poher — un homme que nous avons bien connu —, mais ils n'ont aucune conscience du rôle que notre ex-Président le général Chassin a joué dans cette affaire, et à telle enseigne qu'avant d'être remis au C.N.E.S. à l'intention de Claude Poher, le dossier des observations insolites faites par le personnel en vol et le personnel au sol de l'Armée de l'Air a séjourné pendant quelque temps dans mon propre bureau !

Claude Poher avait ses qualités et ses défauts, mais cela n'ôte rien à la réalité du problème. Un problème qui se pose d'une façon très particulière et dont j'ai dit, dans un article qui fut très favorablement commenté par un spécialiste, que, pour son traitement, les méthodes statistiques laissaient beaucoup à désirer. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles, au lieu de disperser notre attention et nos efforts sur une poussière d'observations faiblement attestées et ne nous offrant que des représentations très pauvres ou confuses des objets ou des êtres découverts par les témoins, nous les avons concentrés sur les observations les plus sûres, les plus fortes, les plus révélatrices. Ce sont de telles observations qui, donnant lieu aux descriptions les plus précises, les plus documentées et les plus significatives des manifestations du phénomène perçu par les témoins, sont éminemment de nature à susciter et alimenter la réflexion et la recherche techniques, scientifiques ou philosophiques, sur les soucoupes volantes.

Pourquoi, dans leur article, vos jeunes collaborateurs ne disent-ils pas que, comme ils doivent le savoir, les "petits hommes verts" n'ont à peu près rien à voir avec les soucoupes volantes. C'est une expression ("LGM") dont des astronomes de Cambridge s'étaient servis pour désigner les premiers pulsars qu'ils avaient découverts. Il me paraît excessif de dire qu'au cours des observations de soucoupes volantes il n'a été procédé à aucune mesure. Je pense notamment à l'incident du B-29 au-dessus du Golfe du Mexique (6 décembre 1952), et j'en passe ! Pour ne rien dire des estimations visuelles directes dans les cas d'escortes d'avions (par exemple au cours des vols Piura-Lima en 1967 et de Balmaceda-Chillan en 1971).

Quand Gérard Barthel, Jacques Brucker et Michel Monnerie énumèrent les caractéristiques qui viendraient à l'appui de la spécificité du phénomène Soucoupes Volantes, ils ne disent rien, comme par hasard, de l'une des plus étranges : celle des faisceaux pseudo-lumineux tronqués, faisceaux qui n'ont pas seulement été observés en Argentine, à Trancas, en 1963, mais aussi à Villiers-en-Morvan, en 1968, par des paysans français que nous avons interviewés sur place. Dans l'encart inclus dans leur article en page 28, ils nous parlent d'Antonio Villas Boas, sans dire un mot du très étonnant rapport médical établi au sujet de ce témoin sous la responsabilité d'un médecin brésilien de haute réputation professionnelle. Un rapport qui reste tout de même à expliquer. Ils auraient bien dû aussi mentionner l'enlèvement de Pascagoula, aux Etats-Unis, le 11 octobre 1973, dont, après coup, le shérif local put vérifier la sincérité des deux témoins ou héros en leur conseillant — ils étaient très émus — d'aller se reposer dans une pièce qui, à leur insu, comportait des dispositifs d'écoute ! Qu'il y ait eu en France et en 1954 pas mal d'observations douteuses, c'est bien possible, et tant mieux si on le signale ! Mais l'histoire des soucoupes volantes ne se limite pas seulement à 1954, ni la planète à l'Hexagone !

L'affaire des Hill ne me passionne pas — d'autant que, par respect pour la personne humaine, je désapprouve les interrogatoires faits sous hypnose —, mais Gérard Barthel, Jacques Brucker et Michel Monnerie oublient tout de même très oppor-

tunément de nous parler à ce propos des surprenantes découvertes de Marjorie Fish qui paraissent donner à cette affaire une autre dimension. En ce qui concerne l'affaire de Cergy-Pontoise, ma femme, qui est la présidente du G.E.P.A., a été convaincue, dès l'origine, dès les premières paroles des prétendus témoins, que l'observation et l'enlèvement allégués n'étaient que des mystifications, et nous ne sommes même pas allés sur les lieux. Malheureusement, lorsque le démenti officiel, auquel nous avons fourni des arguments, sera publié — trop tardivement à notre gré —, il fera beaucoup moins de bruit dans la presse et sur les ondes que cette histoire imaginaire et imaginée.

Les soucoupes volantes sont pour moi les objets d'une recherche objective et non un article de foi, mais puisque ces jeunes auteurs en sont venus à dire que le G.E.P.A.N. pourra être à l'origine d'une "foi" — il serait plus juste de dire d'un supplément de foi, tardif et limité —, il faudrait tout de même qu'ils nous expliquent de quelle "foi" (si tant est que ce fût, en toutes circonstances, une affaire de "foi") le G.E.P.A.N. lui-même, qui a été créé plus de trente ans après l'observation de Kenneth Arnold, a bien pu surgir. On ne peut tout de même pas imaginer que c'est le G.E.P.A.N. qui, remontant le cours du temps, a influencé Kenneth Arnold en 1947 ou inspiré en 1870 au commandant et à l'équipage de la "Lady of the Lake" l'étrange vision décrite, comme je l'ai déjà dit, sur le journal de bord de ce trois-mâts barque !

En définitive, l'impression qui me reste de cet article partiel, c'est qu'il est inutilement agressif et, à y regarder de près, pas très sérieux. Quand il n'est pas, à certains moments, d'une assurance, si ce n'est d'une prétention, quelque peu risibles.

Je le regrette pour ses auteurs. Des auteurs qui se sont laissés emporter par leur conviction toute récente, mais dont l'information, si étendue soit-elle, laisse encore à désirer, et qui ne paraissent pas se souvenir que l'histoire moderne des soucoupes volantes a commencé il y a plus de trente ans aux Etats-Unis, et non en France en 1954. Je suis convaincu qu'en accordant trop de confiance à de jeunes auteurs discourtois, vous ne contribuerez guère à la bonne réputation de "Science & Vie", mais plutôt à son discrédit. Si excusable qu'il puisse être, le langage de Gérard Barthel, Jacques Brucker et Michel Monnerie, leurs procédés n'ont absolument rien à voir avec la prudence et la sérénité dont s'inspire cette recherche scientifique véritable dont ils veulent se faire passer pour les apôtres ! Une prétention assez tristement comique !

Je crains qu'en publiant cet article, "Science & Vie" se soit rendue quelque peu ridicule au jugement de ses lecteurs les plus désintéressés et les plus lucides. J'ai eu jadis l'occasion de rencontrer Gérard Barthel et Jacques Brucker avec lesquels j'ai eu, à maintes reprises, de sympathiques entretiens. Il en a été ainsi, bien qu'à un moindre degré, en ce qui concerne Michel Monnerie. Je puis même dire que "Phénomènes Spatiaux" a été la seule revue française sur les soucoupes volantes qui ait publié, dans son No. 45, de septembre 1975, en page 2, et sous ma responsabilité, une note émise à l'occasion de la mort tragique de René Ollier. Ce dernier était certes un membre du G.E.P.A., mais aussi un ami très proche de Michel Monnerie et qui, comme lui, faisait partie du comité de direction de la revue "Lumières dans la Nuit". Ce fut d'ailleurs, comme nous l'avons dit expressément dans cette note où nous lui exprimions notre sympathie, Michel Monnerie qui nous annonça la mort de son ami René Ollier. J'ajouterai que Gérard Barthel et Jacques Brucker ont eu la courtoisie, à laquelle nous avons été sensibles, de nous adresser un exemplaire dédié de leur ouvrage.

Je répète que je conserve aux trois auteurs de l'article mon amitié attristée mais, selon ma propre formule, que je redis souvent, l'amitié véritable n'est pas une entreprise d'applaudissement mutuel et inconditionnel.

Je tiens à souligner que je n'attaque pas leurs personnes. Je ne fais que défendre, en tout désintéressement, une cause qui, même à leur égard, me paraît digne d'être défendue.

Suite à la page 12

CATALOGUE

Le CATALOGUE UFO-QUEBEC est une compilation systématique et abrégée des rapports d'observations d'objets volants non identifiés (ou identifiés, après enquête) recueillis par les membres de la Corporation UFO-QUEBEC, ou par leurs collaborateurs et correspondants, et sur lesquelles nous avons mené une enquête.

Dans les cas d'objets volants identifiés après enquête, une explication sommaire accompagne la description du cas analysé.

Les observations consignées dans ce catalogue sont classées d'après la date de l'observation. Afin de rendre ce catalogue accessible à l'échelon international, et afin d'en faciliter la lecture, nous avons adopté :

- 1) l'emploi des sigles U.F.O (pour Unidentified Flying Objet) et I.F.O (pour Identified Flying Object)
- 2) une typologie des cas similaire à celle employée par le Dr. J. Allen Hynek.

UFO-QUEBEC

ORIGINES DES RAPPORTS D'OBSERVATIONS

Les rapports d'observations d'UFOs nous proviennent de différentes sources :

- les collaborateurs à l'échelle provinciale, nationale et internationale.
- les groupes et organisations ufologiques internationaux.
- organismes civils et gouvernementaux (C.N.R)
- du public en général
- des médias d'information.

DEFINITION DES OBSERVATIONS D'UFOs

" Tout phénomène anormal - le plus souvent aérien - qui ne peut être attribué à un objet connu et conventionnel, à cause de son apparence, de son comportement et de ses effets, et ce après enquête. "

CODE DE CLASSIFICATION DES OBSERVATIONS

Les observations sont classées et codées d'après une typologie mise au point par le DR. J. Allen Hynek: des initiales (d'après les termes anglais)

NL : Nocturnal Light (Lumière Nocturne) : lumières distantes dans le ciel nocturne, qui résistent à toute explication conventionnelle (étoiles filantes, avions, ballons, phénomènes atmosphériques, etc.)

DD : Daylight Disc (disque diurne) A noter que J. Allen Hynek place dans cette catégorie certains objets observés de jour mais qui ne sont pas des disques.

RV : Radar Visual (observation radar et visuelle) : UFOs observés ou détectés par radar et observés en même temps par des témoins.

CE-I : Close Encounter of the First Kind (Rencontre rapprochée du premier type, ou de la première catégorie) : UFOs observés dans un rayon de moins de 180 mètres.

CE-II : Close Encounter of the Second Kind (Rencontre rapprochée de la deuxième catégorie) : observation du type CE-I, avec en plus des traces physiques au sol et dans l'environnement, ou encore des effets physiologiques sur le témoin, ou les deux à la fois.

CE-III : Close Encounter of the Third Kind (Rencontre Rapprochée de la troisième catégorie) : observation de type CE-I mais avec observation des occupants ou contact avec des humanoïdes.

INDICE D'ETRANGETE

Par définition, c'est la degré d'étrangeté d'un rapport d'observation, à l'intérieur de son type de classification. Dans l'énumération des faits ou des éléments résistant à une explication banale, nous appliquons une cote d'après les caractéristiques suivantes :

mouvement - effets - luminosité - trajectoire - traces - couleurs - altitude - comportement intelligent - formes - distance - photo(s) - et autres...

La cote, à son minimum, vaut : 0
à son maximum : 10

S'il n'y a rien d'étrange dans le cas, il est noté 0, car l'événement a une explication normale.

S'il s'agit d'un fait absolument extraordinaire, il est coté : 10.

La cote 3 ou 4 : seuil de rejet ou d'acceptation pour une étude ultérieure.

INDICE DE PROBABILITE

Par définition, c'est le degré de probabilité qu'un événement ait bien eu lieu tel que décrit.

Dans l'énumération des faits ou des éléments rendant crédible et exact le récit, nous attribuons une cote à un cas, d'après les caractéristiques suivantes :

nombre de témoins - cohésion interne du rapport - cohésion externe du rapport - tournure - jugement de l'enquêteur - estimation de deux ou trois enquêteurs - tests - autres...

Si le cas mérite 0 il est rejeté ; il n'inspire aucune confiance.

Si le cas mérite 10, il est absolument fiable.

En pratique, nous conservons les cas qui atteignent ou dépassent l'indice 3.

Sauf exceptions, les cas consignés dans le Catalogue UFO-QUEBEC, concernent des observations faites dans la Province de Québec et dans le reste du Canada.

DATE	HEURE	DUREE	ETRAN.	PROB.	TYPE	UFO.s	TEMoins	LIEU
29-9-80	21H15	10 min.	6	6	LN	1	3	Lennoxville
Un objet lumineux rouge vif, en forme de cloche, légèrement flou, couvrant un angle d'environ 0,1 degré dans le ciel, s'approche sans bruit à environ 200 m d'un couple d'adolescents. L'objet aurait réagi après que le garçon eut éclairé dans sa direction à l'aide de la lumière de sa moto. L'OVNI se déplaça lentement dans plusieurs directions et effectua même une descente en dents de scie. Le phénomène se manifesta pendant une dizaine de minutes durant lesquelles il demeura caché derrière les arbres pendant cinq minutes. Un troisième témoin de 13 ans assista à la deuxième apparition de l'engin. Après investigation, aucune trace ne fut relevée dans le champ survolé. SOURCE : RICHARD BASTIEN								
3, 4 ou 5-9-80	Minuit	4 hres	3	7	LN	1	2	Fleurimont
Une femme observe une lumière blanche ronde immobile dans le ciel EST. La boule est de grosseur apparente à la Lune, qui est visible en même temps. L'objet silencieux ne suit pas le déplacement des étoiles. Son mari, alerté, observe le phénomène pendant ½ heure et retourne se coucher, vu l'heure tardive. Vers 4 heures, son épouse le rejoint, abandonnant l'observation. SOURCE : RICHARD BASTIEN								
20-1-81	20H15	5 min.	6	4	LN	1	1	Lennoxville
Pierre Lalonde, 13 ans, observe un objet silencieux, immobile dans le ciel Sud, qui laisse deviner sa forme allongée en émettant des lueurs en alternance et de toutes les couleurs, le long de sa structure. Celle-ci prend subitement forme lorsque l'alignement de lumières multicolores s'allume. Toujours sans bruit, l'objet amorce lentement un déplacement vers le Sud-Est tout en tournant sur lui-même p/r à un axe vertical. Le témoin, voulant avertir son frère, entre à la maison mais, à son retour, il n'y a plus rien. SOURCE : RICHARD BASTIEN								
21-1-81	5H20	10 s.	3	6	LN	1	1	Lennoxville
Luc Lalonde, 17 ans, observe pendant 10 secondes un objet lumineux allongé, immobile devant une colline avoisinante, à environ 900 m de sa demeure. L'objet, à la fois blanc, rouge et bleu, est constitué d'une demi-douzaine de boules lumineuses alignées horizontalement sur une dizaine de mètres, qui s'allument et s'éteignent rapidement en changeant de couleur au hasard. Voulant réveiller les gens de la maison, il quitte l'observation et, à son retour, au bout de 10 s., il n'y a plus rien. Aucune trace probante ne fut trouvée après examen des lieux le même jour. SOURCE : RICHARD BASTIEN								

Comment rédiger un rapport d'enquête

Dans l'Editorial , nous avons indiqué qu'il serait publié un texte explicatif ou une sorte de guide à l'intention des collaborateurs qui nous envoient des textes relatifs à leurs enquêtes personnelles. Nous vous suggérons ci-dessous des éléments d'un texte convenable. Bien que nos critères ne soient sans doute pas au goût de tous, il n'en demeure pas moins qu'ils permettent une présentation qui aide tout lecteur à se faire une idée juste de l'événement qui est le centre du rapport. Les éléments les plus importants d'un texte d'un rapport d'enquête sont : l'Introduction, le Récit, l'Evaluation, et une Conclusion.

L'INTRODUCTION permet à l'auteur de situer l'ensemble afin que le lecteur sache à quoi s'attendre. On y amène le sujet et on en précise les limites. Aussi, on prévient le lecteur à l'avance de la conclusion. L'Introduction devrait indiquer comment l'enquêteur a été mis au courant de la chose. Elle devrait présenter les témoins tout en respectant l'anonymat, si désiré. Elle devrait raconter la manière dont se déroula la ou les rencontres avec les témoins. Elle devrait indiquer si un récit écrit, un enregistrement, un questionnaire, des dessins ou des photos furent obtenus, et dans quelles circonstances.

LE RECIT permet à l'auteur de faire connaître l'événement tel que raconté par le ou les témoins, sans intervention en commentaires de sa part. Le témoin y raconte les instants précédant l'événement et donne des précisions sur la température, la visibilité, le paysage et tout ce qui a pu conditionner son observation. L'auteur continue avec le récit de l'événement proprement dit tel que rapporté par le ou les témoins. Comment la chose fut-elle aperçue ? Quel en était l'aspect ? Quel en était le mouvement ? Voilà autant de questions que le lecteur se pose et auxquelles il s'attend de recevoir une réponse. Il ne veut pas d'opinion à ce stade : il veut un récit complet des faits bruts et pertinents. Après ces paragraphes descriptifs, l'auteur indique toujours, à partir du récit des témoins, de quelle manière l'observation a pris fin.

L'EVALUATION vient ensuite et permet à l'auteur de tirer du récit les caractéristiques étranges de l'observation, ainsi que les points sur lesquels il peut fonder un degré de probabilité. Le fait de les dénombrer permet de porter un jugement qui ne se base pas à nouveau sur une impression subjective. A ce propos, relisez la première page du catalogue où l'on décrit les indices d'Etrangeté et de Probabilité, de même que les 6 types d'observation. Si vous dénombrez 4 éléments étranges, qui défient toute explication, vous avez donc un indice d'Etrangeté de 4. Si vous dénombrez 3 éléments de Probabilité, à l'effet que le récit correspond correctement à ce qui a dû se passer, vous avez donc 3 points à l'indice de Probabilité. Il vous reste à classer le rapport dans son type approprié.

LA CONCLUSION s'ajoute si nécessaire. Cependant, un texte bien fait parle par lui-même et n'a pas besoin d'être soutenu par un acte de foi en guise de conclusion. La conclusion aura donc avantage à présenter des précisions supplémentaires que l'auteur juge utiles et qui pourraient permettre au lecteur de se faire une meilleure idée des événements. L'auteur ne doit pas écrire dans l'intention de convaincre ni de prouver. Il doit écrire avec l'intention de fournir une information la plus honnêtement et objectivement possible. L'enquêteur ne fait pas partie de l'histoire et s'il s'avère que le rapport n'est pas convaincant, c'est le cas d'observation qui n'est pas valable... pas l'enquêteur. Dans ce cas-là, de toute façon, les indices d'Etrangeté et de Probabilité seront en-deçà du seuil de 3, et le cas ne devrait pas être rapporté.

EXEMPLE DE RAPPORT

INTRODUCTION

Un homme de Beloeil ayant déjà fait une observation d'OVNI en formation groupée a antérieurement réussi à filmer sur Super 8 l'une de ces formations le 11 septembre 1977, à 21 H 30. Bien que l'escadrille se soit déplacée et ne fut visible que pendant 4 secondes, le ciné-film permet de voir ce que le témoin a décrit. Nous connaissons l'observation parce que le témoin est un membre du groupe, Jean-Louis Blaquièrre, qui fait de l'observation assidument, et nous tient bien au courant de ses observations astronomiques, entre autres. Le témoin a répondu à nos questions et a même permis à d'autres personnes de voir la même chose, en des occasions différentes. Des dessins représentant les escadrilles et leur trajet, ainsi que des mouvements particuliers, furent faits.

LE RECIT

Le témoin veillait à l'extérieur comme il le fait très souvent. Il était muni de son appareil-ciné et il n'en était pas à sa première tentative. Le groupe d'objets vint du Nord. C'était en fait des points lumineux, pas très brillants, qui venaient d'un horizon et disparaissaient à l'autre horizon, à la limite de la visibilité des témoins. Ces points lumineux étaient plus gros que des étoiles et différents des étoiles filantes.

" Lorsqu'ils sont en groupe, comme dans ce cas-ci, les objets s'enveloppent d'un halo qui frémit tout autour du groupe. Ces points lumineux ne demeurent pas stables les uns par rapport aux autres. Ils jouent et donnent l'impression de se pourchasser en se dépassant et se rejoignant mutuellement. Ils disparaissent à nos yeux parce que leur faible brillance ne permet pas de les distinguer au fur et à mesure qu'ils s'éloignent et que la brillance de l'atmosphère par temps humide les absorbe. "

L'EVALUATION

Pour estimer le degré d'Etrangeté de cette observation, nous relevons les éléments suivants : a-) L'aspect de ces choses ne permet pas de les assimiler à des étoiles filantes, des météores, des avions ou des satellites, ni non plus à des oiseaux de nuit. b-) La vitesse de ces choses dépasse sans comparaison possible celle des avions, et la durée de leurs parcours visible ne permet pas de les comparer à des étoiles filantes ou à des météores. c-) Le mouvement est particulièrement insolite et ne trouve pas d'explication facile.

Nous attribuons 3 points à l'indice d'Etrangeté. Le seuil acceptable est atteint. Pour estimer le degré de Probabilité de cette observation, nous relevons des éléments qui nous permettent de croire que le rapport décrit bien ce qui s'est passé.

A-) Le-ciné-film, bien qu'il ne soit pas de toute beauté, correspond à la description du témoin. b-) Le témoin a permis à d'autres personnes de voir la même chose lors de la soirée subséquente de veille. Ces autres personnes emploient les mêmes termes pour décrire le même phénomène. c-) Le témoin a l'habitude des phénomènes célestes et peut décrire ces autres phénomènes en faisant ressortir les distinctions d'avec les OVNI filmés ou aperçus précédemment. d-) Les enquêteurs estiment que sa description s'associe à celles faites par nombre d'autres témoins d'observations semblables et qu'elle correspond à un aspect du phénomène OVNI. Nous attribuons 4 points à l'indice de Probabilité. Le seuil acceptable est atteint. L'observation appartient au type LN (Lumière Nocturne).

CONCLUSION

Marc Leduc

Le lecteur est libre de juger cette observation et de la considérer normale ou non identifiée. Nous avons prévenu diverses personnes qui ont fait de l'observation les soirées suivantes. D'autres " escadrilles " furent vues. On a tenté à nouveau de les filmer mais notre insuccès provient de leur faible luminosité, de la vitesse de passage et de la courte durée de ce passage.

COURRIER



N.D.L.R.: La lettre qui suit est une copie de celle qui a été envoyée par le témoin d'une observation d'OVNI, au Conseil National de la Recherche, à Ottawa. Permission a été accordée à UFO-QUEBEC de la reproduire, pour le bénéfice des lecteurs.

Dr. McNamara
Herzberg Institute of Astro-Physics
National Research Council
Montreal Road, Ottawa

Monsieur :

Après avoir signalé la rencontre d'un objet volant non identifié à la tour de contrôle de Saint-Hubert, celle-ci m'a référé à vous. Ce n'est pas dans mon intention de vous faire perdre votre temps, et ce qui va suivre décrit les faits, le plus fidèlement rapportés, qui sont arrivés lors d'une chasse aux canards, le matin du 21 septembre 1980, entre 5 H 30 et 7 H 00, à Kamouraska, à une longitude de 69° 51' et une latitude de 47° 33'. Peut-être cela pourra-t-il vous intéresser et du même coup me donner une réponse à ce mystère.

Ce matin du 21 septembre 1980, avant de partir pour la chasse, j'ai jeté un coup d'oeil dans le ciel pour me rendre compte de la température. Le ciel était couvert aux trois-quarts au Nord et au Sud, un quart du ciel était couvert d'étoiles dont deux qui avaient la forme particulière d'un diamant (chacune), ayant leur extrémité pointant vers le Nord. Je suis parti à 5 H 30 pour me rendre à une petite rivière à deux milles à l'Est de Kamouraska. J'ai laissé mon camion sur le bord de la Rivière aux Perles.

En entrant dans le premier champs, j'ai remarqué les deux étoiles ayant la forme spéciale, L'une d'elles était à l'Ouest et paraissait plus petite que l'autre, tandis que cette dernière était un peu au-dessus de moi, un peu plus en avant. Le ciel palissait de plus en plus et les étoiles s'éteignaient, par contre les deux étoiles en question, et en particulier celle au-dessus de moi, semblaient plus brillantes.

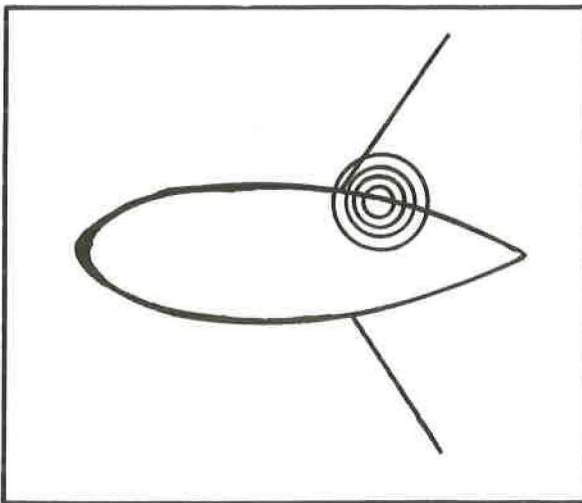
Après quelques minutes de marche,, j'ai réalisé que le diamant (au-des us), était devenu très gros, tout comme s'il se rapprochait du sol. J'ai continué encore, mais pas très longtemps parce qu'il se passait vraisemblablement quelque chose. Très vite la forme de diamant de l'objet s'est précisée et le centre de l'avant à l'arrière s'est révélé être comme une sorte de fuselage cylindrique de diamètre plus gros à l'avant qu'à l'arrière, mais non de régression parfaite, et les côtés être deux petites ailes formant un angle d'à peu-près 45°, et prenant naissance aux deux tiers du corps principal de l'objet.

Au tout début, j'ai pensé que c'était un petit avion, mais le plan de vision s'est encore précisé : l'objet était suspendu dans le vide, sans bruit, sans bouger ni dériver. Je me suis alors aperçu que ce n'était pas un avion ni tout autre engin que je connaissais pouvant voler ou flotter dans le ciel, car l'objet se déplaçait sur une ligne verticale, tout comme sur un grossissement de focus ou simplement demeurait fixe sans aller de gauche et de droite.

Sa couleur était semblable à la lumière électrique et seules les ailes étaient plus sombres d'un gris métallique. Tout à coup une lumière rouge de forte intensité s'est allumée un peu à l'avant de l'aile gauche, mais provenant du fuselage. La lumière ne clignotait pas et resta allumée jusqu'à ce que je sois retourné à mon camion. De là des arbres me cachaient la vue et j'ai décidé de retourner chez moi pour aller chercher quelqu'un afin de ne pas être seul à voir ce cas. Par la suite, l'objet est remonté dans le ciel au même endroit qu'avant mon arrivée, avec la même forme de diamant scintillant. Il est demeuré là, fixe, pendant une demi-heure encore.

Je suis curieux de connaître la réponse à ce phénomène, s'il y en a une. J'attends votre réponse. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Dominic Fragasso,
Dorval, Québec



(AUTRE LETTRE RECUE A UFO-QUEBEC)

Suite à la parution d'un article dans "La Tribune", de Sherbrooke, le 6 février 1980, annonçant l'observation d'une "soucoupe volante" dans le ciel de Lac Mégantic (voir photo-copie), j'ai communiqué avec Philippe Blaquière pour savoir s'il y avait déjà un collaborateur de UFO-QUEBEC dans la région en question. Comme j'étais le plus rapproché, je devai prendre l'affaire en mains. Jean-Guy Jacques m'accompagnait encore sur cette enquête, comme d'habitude.

Nous nous sommes rendus deux fois là-bas. La première fois, nous n'avons pas réussi à rencontrer le témoin principal qui demeure à Lac Mégantic. Heureusement, celui-ci m'avait décrit les principales caractéristiques de l'observation lors d'un appel téléphonique de Sherbrooke deux jours auparavant. Ces informations nous avaient permis de rencontrer son fils à Marsboro. Celui-ci avait simultanément observé le même phénomène. Voici les grandes lignes de l'observation :

" Il est entre 19 H 00 et 19 H 30. Le témoin principal (qui demande l'anonymat), ainsi que sa femme et deux de ses enfants qui sont dans la trentaine, observent un objet blanc se déplaçant près de Vénus en laissant une traînée rouge-orangée lumineuse. Après 10 minutes, le manège est toujours visible au même endroit et le fils sort pour observer le phénomène avec ses jumelles. Le père téléphone alors à son fils de Marsboro qui va donc scruter le ciel pour apercevoir la même chose,

Une soucoupe volante dans le ciel de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC — Une lueur étrange observée par plusieurs personnes dans le ciel de Lac-Mégantic provenait-elle d'un vaisseau spatial qui faisait la navette entre la planète Vénus et une étoile un peu moins brillante?

C'est la question que l'on se posait, hier matin, à Lac-Mégantic et à Marsboro où des gens d'ordinaire dignes de foi juraient leurs grands dieux que, la veille, vers 20 heures, ils avaient été témoins d'un étrange manège dans le ciel alors qu'ils avaient vu un objet aux contours indistincts se déplacer durant une dizaine de minutes, dans un mouvement régulier de va-et-vient, entre l'étoile du berger et un point invisible mais fixe de la voûte céleste.

Selon les témoins de la scène, l'objet laissait dans son sillage

une traînée de couleur rouge pareille à une langue de feu.

On se perd en conjectures sur la nature du phénomène qui a échappé aux astronomes de l'observatoire du mont Mégantic parce que le ciel était trop nuageux au-dessus de la coupole de l'observatoire.

Pour ajouter au mystère, une panne privait, à peu près au même moment, une partie du quartier nord de Lac-Mégantic d'électricité pendant environ une heure.

6.Février 80

mais cette fois près de Sirius. Le témoin de Marsboro ainsi que sa femme abandonne l'observation au bout de cinq minutes, croyant à un phénomène naturel, pendant qu'à 6 km de là les 4 témoins voient le phénomène s'estomper derrière une formation nuageuse.

Était-il possible que la ligne joignant le témoin de Lac Mégantic à Vénus coupe la ligne joignant le témoin de Marsboro à Sirius entre 19 H 00 et 19 H 30, le 4 février 1980 ? De retour à Sherbrooke, je décidai de vérifier cette possibilité géométrique.

Connaissant la position de Vénus, de Sirius et des deux témoins, j'ai pu déterminer que les deux lignes cherchées se coupaient effectivement à 19 H 15, exactement à 900 mètres d'altitude par rapport au niveau du lac, à 5 150 mètres du Lac Mégantic, et à 2 130 mètres de celui de Marsboro. L'objet devait donc se trouver à cet endroit, à moins qu'il ne s'agisse d'une coïncidence.

A la suite de ces résultats, nous sommes retournés là-bas et nous avons réussi à rencontrer les deux témoins, qui ont accepté de compléter les questionnaires d'enquête.

Se basant sur les distances obtenues, on peut évaluer la grosseur de l'objet comme étant inférieure à 7 mètres, son déplacement de va-et-vient s'étendrait sur environ 150 m et sa vitesse est évaluée à environ 150 km/h.

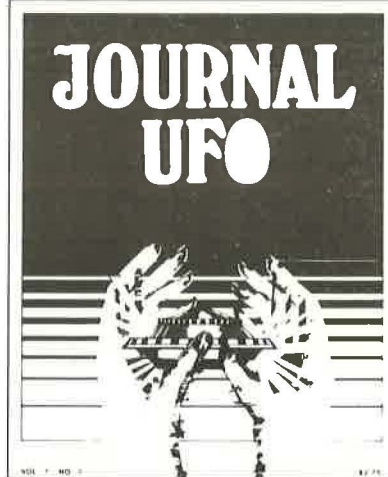
A cause de la forme de déplacement et de la traînée lumineuse de l'objet, je donne un indice d'Etrangeté de 4. L'indice est affaibli par la distance. Notons qu'une vérification auprès des aéroports de la région a été faite, et aucun appareil ne volait ce soir-là au dessus de Lac Mégantic. Pour ce qui est de l'indice de Probabilité, à cause d'une part du nombre de témoins et de la cohésion externe du rapport, et d'autre part à cause du point d'observation défavorable et de la mauvaise acuité visuelle des témoins, je donne la cote 5.

NOTE : Le témoin (qui demande l'anonymat), s'est dit déçu de voir cet article dans LA TRIBUNE: il n'a jamais parlé de soucoupe volante, l'observation a été faite vers 19 H 00 et non 20 H 00, et la panne n'a aucun rapport avec l'observation, puisqu'un transformateur avait sauté dans le quartier nord, selon l'Hydro-Québec.



Ufo Québec est lu dans le monde par
95 correspondants et groupements .

Abonnements
2560-29 Av. Laval-Ouest
P.Q. CANADA H7R-3L6



JOURNAL UFO is published by
U.P. INVESTIGATIONS
RESEARCH INC.

P.O. Box 455, Streetsville,
Mississauga, Ontario L5M 2B9

*JOURNAL UFO is now
incorporated with
THE UFO EXAMINER and
CANADIAN UFO REPORT*

LECTURES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie VALLAT (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés. Seuls les ouvrages de cette liste peuvent être commandés.

LE COLLEGE INVISIBLE, par Jacques VALLEE. **Franco 56 F.** Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d'Oemil - Les disques ailés - vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°).

CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES : par J. Vallée. **Franco 24 F.**

LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES par Henry DURRANT. **Franco 54 F.**

LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S. par Henry DURRANT. **Franco 55 F.** (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).

LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco 60 F.** (Il s'agit d'un album, excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C. et cela sans travestissement des faits).

Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE» par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traité. **Franco 60 F.**

CEUX VENUS D'AILLEURS, par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco 60 F.** C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C. BOURRET. **Franco 54 F.**

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LEÇONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P. KOHLER. **Franco 54 F.**

LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. **Franco 71 F.**

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. **Franco 69 F.**

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL. **Franco 71 F.** Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après».

LES OVNIS : MYTHE OU REALITE ? par J. ALLEN HYNEK. **Franco 29 F.** C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES, par Jean-Claude BOURRET. **Franco 52 F.** Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

LE NOUVEAU DEFI DES OVNI, par J.C. BOURRET. **Franco 50 F.** Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.

A LA RECHERCHE DES OVNI par J. SCORNAUX et Ch. PIENS. Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente. **Franco 26 F.**

FACE AUX EXTRA-TERRESTRES par Ch. GARREAU et R. LAVIER (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). **Franco 23 F.**

LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décédé. **Franco 54 F.**

DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI par la Société Belge d'études de phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles. **Franco 67 F.**

LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH. **Franco 62 F.**

LES ETRANGERS DE L'ESPACE par Donal E. KEYHOE. **Franco 51 F.**

PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRA-TERRESTRES par Henry DURRANT. **Franco 56 F.**

CHASSEURS D'O.V.N.I. par François GARDES. **Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais.** Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptives, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. **Franco 58 F.**

ALERTE GENERALE OVNI, par Léonard STRINGFIELD. **Franco 54 F.** Une significative et importante analyse de cet ouvrage a paru dans LDLN de Mars 1979. Une lecture à ne pas manquer.

LES OVNI DU PASSE, par Ch. PIENS. **Franco 23 F.** Cet ouvrage, de notre Déléguée pour la partie de la Belgique Wallone est à nouveau disponible, après une interruption.

OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE par M. FIGUET et J.I. RUCHON, ouvrage de 750 pages. **Franco 120 F.**

OVNI : L'ARMEE PARLE par J.C. BOURRET. **Franco 61 F.**

AUX LIMITES DE LA REALITE, par J. VALLEE et A. HYNEK. **Franco 67 F.**

LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES OU LA GRANDE PARODIE, par Jean ROBIN. **Franco 64 F.**

LES APPARITIONS D'HUMANOIDES par Eric ZURCHER. **Franco 64 F.**

LES SOUCOUPES VOLANTES : LE GRAND REFUS ? par l'équipe G.A.B.R.I.E.L. **Franco 71 F.**

CES MYSTERIEUX OVNI, par Antonio RIBERA. **Franco 66 F.**

LES 12 MYSTERIEUX TRIANGLES DE LA MORT. DES BERMUDES AU JAPON. **Franco 71 F.**

LE NOEUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI par Th. PINVOINC. **Franco 68 F.**

GUIDE DU CHASSEUR DE PHENOMENES OVNI, par Ch. DE ZAN. **Franco 61 F.**